

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 887

1^{er} avril 2015

SOMMAIRE

Acres 1010	42575	Iskele Holding S.à r.l.	42551
Alva Design S.à r.l.	42575	Luxembourg Investment Company 23	
Amistà S.A.	42575	S.à.r.l.	42530
Antonio Fusco International S.A.	42576	Luxembourg Investment Company 23	
Carelle S.à r.l.	42575	S.à.r.l.	42551
Howald Services S.A.	42573	MS GESTION Luxembourg S.A.	42576
Howald Services S.A.	42574	Nordic Pizza	42576
Iskele Holding S.à r.l.	42530	« NPM Luxembourg »	42576

**Iskele Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Luxembourg Investment Company 23 S.à.r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 193.641.

In the year two thousand and fifteen, on the twentieth day of March.

Before Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

VECTOR INTERNATIONAL INVESTMENTS S.À R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 190.839,

duly represented by Peggy Simon, employee, residing professionally in L-6475 Echternach, 9, Rabatt by virtue of a power of attorney given under private seal on March 12, 2015; and

COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS U.A., a cooperative established and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, registered with the Netherlands Chamber of Commerce under number 55842941,

duly represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal on March 16, 2015.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing parties are the sole shareholders (the "Shareholders") of Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 193.641, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and incorporated on 27 November 2014 pursuant to a deed signed before Maître Blanche Moutrier, notary public residing in Esch-sur-Alzette, acting in replacement of Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, not yet published in the Mémorial C (the "Company");

II. The Company's share capital is currently set at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1) each;

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Creation of two (2) classes of shares namely: the ordinary shares A and the ordinary shares B, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each within the corporate capital of the Company and relevant reallocation of existing shares within the newly created classes;

2. Change of the corporate name of the Company from "Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l." to "Iskele Holding S.à r.l.";

3. Amendment and complete restatement of the articles of association of the Company including the amendment of the corporate object of the Company to read as follows:

"The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other Intellectual Property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object."

4. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes; and
5. Statutory appointments.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to create (2) classes of shares within the corporate capital of the Company, namely the ordinary shares A and the ordinary shares B and to reallocate the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, into:

- (i) eight hundred thousand three hundred and thirty three (8,333) ordinary shares A, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and that such three hundred and thirty three (8,333) ordinary shares A shall be held by VECTOR INTERNATIONAL INVESTMENTS S.À R.L., pre-named; and
- (ii) four thousand one hundred and sixty-seven (4,167) ordinary shares B, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and that such four thousand one hundred and sixty-seven (4,167) ordinary shares B shall be held by COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS UA, pre-named.

Second resolution

The Shareholders resolved to change the corporate name of the Company from "Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l." to "Iskele Holding S.à r.l.".

Third resolution

The Shareholders resolved to amend and completely restate the articles of association of the Company which shall henceforth be read as follows:

I. - Definitions - Name - Registered office - Object - Duration

1. Definitions. The following capitalized terms used in the articles of association shall have the following meanings:

"Acquisition" means the acquisition by the Company of fifty per cent (50%) of the share capital of the Target.

"Affiliate" means, with respect to a specified Person, any Person that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with, the specified Person; it being understood that, for purposes of this definition of "Affiliate," the term "control" means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a Person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise. The term Affiliate also includes in respect of a Person which is an individual a marital or family relationship.

"Articles" means these articles of association as may be amended from time to time.

"Board" means the board of managers of the Company from time to time.

"Business Day" means a day other than a Saturday, a Sunday or a public holiday, on which banks are open for general business in Luxembourg, Istanbul and London.

"Cash Financial Indebtedness" means the aggregate of:

1. all loans and other interest bearing debt (short, medium and long term bank loans, overdrafts), bonds and any form of financing including factoring obligations, acceptance credits, discounting or similar activities; PLUS
2. interest amounts due, accrued but unpaid on all financial debt; PLUS
3. future principal instalments of finance lease agreements and redemption price related thereto including sale and leaseback arrangements; PLUS
4. overdue tax liabilities relating to corporate tax net off quarterly paid advance corporate taxes; PLUS
5. any overdue taxes (corporate and others including its interest) and any tax and social security premium obligations with respect to any prior tax amnesty and/or restructurings made with the relevant tax office and social security institute; PLUS
6. overdue trade payables to third parties which are overdue more than 90 (ninety) days; PLUS
7. tax liabilities that are triggered or accrued with respect to the restructuring of financial statements (including any write-offs, write-downs (i.e. due to due from shareholder), etc.) and ownership structure changes of the Target or its subsidiaries which is agreed with regard to the Acquisition; PLUS
8. factoring liabilities; PLUS
9. dividends approved at the shareholders' meeting or otherwise agreed (or any other mechanism with a similar effect); PLUS
10. payables to vendors with a financing nature (i.e. equipment suppliers, construction companies with respect to capital expenditures made); PLUS

11. any accrued but unpaid (whether or not recorded to the accounts) bonus payment, either general or related to the Acquisition to be paid by the Target or its subsidiaries to any of the shareholders or their employees; PLUS

12. disputed payables including interest accruals and litigation expenses; PLUS

13. payables to Related Parties and shareholder loans and all associated liabilities including but not limited to the interest; PLUS

14. accrued interest on any indebtedness, obligation, claim or liability described in paragraphs (1) through (13) above.

"Class A Manager" means any class A manager of the Company proposed from time to time for appointment by the holder of the Ordinary Shares A pursuant to clause 12 of these Articles.

"Class B Manager" means any class B manager of the Company proposed from time to time for appointment by the holder of the Ordinary Shares B pursuant to clause 12 of these Articles.

"Class C Manager" means any class C manager of the Company appointed by the general meeting of the shareholders pursuant to clause 12 of these Articles.

"Consultation Period" has the meaning ascribed to such term in clause 13.2.

"Completion Date" means the date on which the Acquisition has been completed.

"Co-Investment Agreement" means any co-investment agreement (or similar agreement), relating to, inter alia, the Company as may be entered into from time to time between, among others, the Shareholders.

"Drag Along Notice" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Drag Buyer" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Drag Completion Date" has the meaning ascribed to such term in clause 10.5.

"Dragged Shares" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Dragged Shareholder" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Dragging Shareholder" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Initial Equity Investment" has the meaning ascribed to such term the Target SHA.

"Initial Investment" means, in Euro terms, two thirds (2/3) of the Initial Equity Investment.

"IPO" means initial public offering.

"Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

"Managers" means the managers of the Company from time to time, irrespective to their class, and the term "Manager" means any one of them.

"Non-Cash Financial Indebtedness" means the aggregate of:

1. non-cash letter of credit, guarantees, and letters of guarantee; PLUS
2. fair market value of any derivatives contracts (including forwards, options, swaps, etc.) whether or not recorded to statutory accounts.

"Notice of Acceptance" has the meaning ascribed to such term in clause 13.2.

"Offer Period" has the meaning ascribed to such term in clause 9.2.

"Options" has the meaning ascribed to such term in clause 11.1.

"Ordinary Shares A" has the meaning ascribed to such term in clause 6.1.

"Ordinary Shares B" has the meaning ascribed to such term in clause 6.1.

"Operating Decision" means any of the following:

1. Sales, leases or other dispositions of assets in a single transaction or series of transactions (other than any sales, leases or other dispositions made in accordance with the approved budget and the business plan or in the ordinary course of business) that, in aggregate, would cause the total amount of sales, leases or other dispositions to exceed one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-).

2. Acquisitions of assets or other investments in a single transaction or series of transactions (other than any capital expenditures made in accordance with the budget and the business plan or in the ordinary course of business) that, in the aggregate, would cause the total amount of capital expenditures to exceed one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-).

3. Grant of any guarantees or other security in favor of third parties; save for any claims relating to public receivables, and other existing security/guarantees that have been disclosed and which are relating to events that have taken place prior to the Completion Date.

4. Commencing or settling any litigation or arbitration proceeding with an individual claim in excess of one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-) or with related claims exceeding two hundred thousand US Dollars (USD 200,000.-) in the aggregate.

5. Any capital increase.

6. Incurring Cash Financial Indebtedness in excess of one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-) individually or two hundred and fifty thousand US Dollars (USD 250,000.-) in the aggregate.

7. Incurring Non-cash Financial Indebtedness, in excess of two hundred thousand US Dollars (USD 200,000.-) individually or five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) in the aggregate.

8. Any change of the auditors of Target or any of its subsidiaries.

9. Any approval of payment of dividends or distributions by Target or any of its subsidiaries.

10. Approval of the accounts, financial statements and annual report of Target or any of its subsidiaries.

11. Approval and changes to the annual budget and to business plan of Target or any of its subsidiaries.

12. Except as permitted by any Co-Investment Agreement, appointments or dismissals of any senior manager of Target as may be further described in any agreement pertaining to Target from time to time, establishing their duties and responsibilities, including negotiating and entering into any employment agreements with them, as well as proposals, establishing, varying or terminating of their remuneration packages, management or employee stock option awards, grants or plans.

"Permitted Transfer" means (i) a Transfer of Shares to an Affiliate of any of the Shareholders or to the limited partners of any of the Shareholders, (ii) a Transfer of Shares to the other Shareholders or (iii) a Transfer of Shares made to comply with an order of a court of competent jurisdiction.

"Person" or "Persons" means any individual, partnership (whether general or limited), limited liability company, corporation, company, trust, estate, association, nominee or other entity.

"Pre-emptive Offer" has the meaning ascribed to such term in clause 11.1.

"Pre-emptive Offer Acceptance Notice" has the meaning ascribed to such term in clause 11.4.

"Pre-emptive Offer Notice" has the meaning ascribed to such term in clause 11.1.

"Pre-emptive Offer Response Period" has the meaning ascribed to such term in clause 11.4.

"Proposed Transfer" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Related Party" means with respect to the Target and/or its subsidiaries, any of their direct and indirect shareholders, any of their past, present and future Affiliates or any senior manager, or any relative up to second degree (i.e. any sister or brother or any of their lineal descendants) or spouse (or parents of such spouse) of any of the foregoing, or any Affiliate of any of the foregoing.

"Selling Shareholder" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Selling Shareholder Shares" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Shareholders" means any shareholder of the Company from time to time.

"Shares" means the shares of the Company issued from time to time, irrespective of their class, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

"Structural Decision" means any of the following:

1. Establishment of any subsidiary or joint venture or partnership with Target or any of its subsidiaries or subscribing for shares in a legal entity.

2. Presentation of or consent to any petition for liquidating, terminating or winding up the Company, the Target or any of its subsidiaries.

3. Any change, adjustment, modification or amendment to the articles of association, by-laws or other organizational or constitutional documents of the Company, the Target or any of its subsidiaries, except in the case of changes required as a result of capital increases.

4. Any entry into, variation or termination of any transaction between any or both of Target or any of its subsidiaries, on the one hand, and a Related Party on the other hand except as expressly permitted by any Co-Investment Agreement.

5. Any change to the share capital of Target or any of its subsidiaries (including the number, value, class and rights of shares in the capital of Target or any of its subsidiaries, including by issuance, reduction, share split, share consolidation, redemption or otherwise).

6. Any change in the tax structure and accounting policies of the Company, the Target or any of its subsidiaries. Any IPO, public securities listings or registrations of Target or any of its subsidiaries.

7. Commencement of a voluntary bankruptcy or insolvency proceedings.

"Tag Buyer" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Tag Completion Date" has the meaning ascribed to such term in clause 9.6.

"Tag Offer" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Tagged Shares" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Target" means KOZA GIDA DAGITIM SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI, a company incorporated and registered at Istanbul Trade Registry Office with no. 320783 which has its registered office at Ayazaga Mah.Kemerburgaz Cad. No.25/3 Sariyer Istanbul.

"Target SHA" means any shareholders agreement relating to the Target.

"Transfer" means the transfer of any right or obligation and in the context of Shares includes, without limitation, (i) all transfers, sales or assignments of partial (e.g. jouissance, usufruit or nue-propriété) or full title by any legal means, (ii)

any gratuitous or onerous transfer even if the transfer is made pursuant to a public auction ordered by a Court, (iii) any transfer which is the result of any contribution, apport partiel d'actif, merger or spin-off (scission) or similar transaction, loan, enforcement of a pledge, (iv) any transfer pursuant to an increase of capital by way of capitalisation of reserves or profits, any transfer of preferential subscription rights pursuant to an increase of capital by way of contribution in cash or individual waiver of such preferential subscription rights in favour of identified Persons, (v) any transfer pursuant to a reduction of share capital, and (vi) any convention de croupier; the words "transfer" and "transferee" shall be construed accordingly.

"Veto Operating Decisions" has the meaning ascribed to such term in clause 13.4.

2. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Iskele Holding S.à r.l. (the "Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the Law.

3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single Shareholder or the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board.

4. Object.

4.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other Intellectual Property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

5.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

II. - Capital - Transfers

6. Capital.

6.1 The Company's share capital is fixed at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by eight hundred thousand three hundred and thirty three (8,333) ordinary shares A, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Ordinary Shares A") and four thousand one hundred and sixty-seven (4,167) ordinary shares B, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Ordinary Shares A"), all subscribed and fully paid-up.

6.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

7. Shares.

7.1 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8. Shares transfer.

8.1 Any Transfer of Shares shall be subject to the conditions and limitations set forth in these Articles.

8.2 Any Transfer of Shares (other than a Permitted Transfer) is prohibited, except if otherwise provided for in these Articles.

8.3 Any Transfer of Shares (including a Permitted Transfer) by a Shareholder shall be subject to a written notice of such proposed Transfer addressed to all other Shareholders, served at least thirty (30) Business Days prior to the proposed Transfer, containing (i) the identity of the potential transferee and the person controlling it, (ii) an indication of the number of Shares to be acquired by the potential transferee and (iii) the price offered for such Shares (or, in case of payment in kind, the value of the assets to be transferred in consideration for the Transfer and the valuation method).

8.4 Unless otherwise provided for herein, any Transfer of Shares (including a Permitted Transfer) to a non-Shareholder is subject to the prior approval of the shareholders of the Company representing at least three quarters ($\frac{3}{4}$) of the corporate capital of the Company for the purposes of article 189 of the Law.

8.5 Any Transfer of Shares (including a Permitted Transfer) (i) is conditioned upon the compliance with any further requirement which may apply pursuant to any Co-Investment Agreement (as the case may be), (ii) shall be notified to the Company for the purposes of, inter alia, article 1690 of the Luxembourg Civil Code, and (iii) shall be recorded in the Shareholders' register of the Company.

8.6 For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

8.7 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

8.8 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

9. Tag along right.

9.1 Except in case of a Permitted Transfer, if a Shareholder intends to Transfer (the "Selling Shareholder") Shares (the "Selling Shareholder Shares") to one or more third parties (each a "Tag Buyer") (the "Proposed Transfer"), the Selling Shareholder shall not be entitled to Transfer such Shares and no such Shares shall be capable of being purchased or Transferred unless the Selling Shareholder shall have offered (the "Tag Offer") the other Shareholders the opportunity to sell the pro rata portion of such other Shareholders' Shares, such that the other Shareholders are entitled to Transfer an amount of Shares equal to the product of (i) the number of Shares that the Selling Shareholder is proposing to Transfer to the Tag Buyer and (ii) a fraction, the denominator of which is the number of Shares owned by the relevant other Shareholder divided by the aggregate number of Shares issued by the Company (the "Tagged Shares") on the same terms and conditions as the Selling Shareholder, it being specified that the number of Tagged Shares shall be rounded down to the lower whole number.

9.2 A Tag Offer shall be made by notice specifying:

9.2.1 the identity of each Tag Buyer;

9.2.2 the number of Selling Shareholder Shares and the number of Tagged Shares;

9.2.3 the amount and form of consideration and the proportion of cash and/or securities that the Tag Buyer is proposing to pay for each of those Shares;

9.2.4 the proposed, place, date and time of transfer;

9.2.5 a time (being not less than fifteen (15) Business Days) within which the offer, if not accepted, shall be deemed to be declined (the "Offer Period"); and

9.2.6 to the extent not set out in the accompanying documents, any other terms and conditions of sale on which the Tag Buyer is proposing to purchase the Selling Shareholder Shares and the Tagged Shares,

and shall be accompanied by the share transfer agreement required to be executed by the other Shareholders if they accept the Tag Offer.

9.3 The amount of consideration and the proportion of cash and/or securities for which the Tag Buyer shall offer and is proposing to pay for each of the Tagged Shares shall be the same as that offered and to be paid for each of the Selling Shareholder Shares being transferred to the Tag Buyer pursuant to the Proposed Transfer.

9.4 The Tagged Shares shall be acquired on the same, or no more onerous, terms and conditions (including the same, or no more onerous, representations, warranties, covenants, undertakings, indemnities and requirements relating to contributing to any retention (if any)) for which the Selling Shareholder is selling its Selling Shareholder Shares.

9.5 In case of a Proposed Transfer, if the other Shareholder accepts the Tag Offer within the Offer Period, the number of Selling Shareholder Shares that may be Transferred by the Selling Shareholder shall, if necessary for the procurement of the Proposed Transfer, be reduced by an amount equal to the number of Tagged Shares as determined in accordance with Clause 9.1 so that the Selling Shareholder and the other Shareholder are selling their shares pro rata in proportion to their shareholding in the Company.

9.6 Completion of the sale and purchase of any Tagged Shares (the "Tag Completion Date") in respect of which the Tag Offer has been accepted shall be conditional upon, and shall take place on the same date and at the same time and place as, the completion of the Proposed Transfer.

9.7 On or before the Tag Completion Date, the other Shareholder selling the Tagged Shares shall deliver to the Company:

9.7.1 a duly executed share transfer agreement in respect of the Tagged Shares; and

9.7.2 any other related documents required by the Selling Shareholder or the Tag Buyer to be executed by the other Shareholder selling the Tagged Shares.

10. Drag along right.

10.1 If the holder of the Ordinary Shares A (the "Dragging Shareholder") wishes to transfer all of the Shares registered in its name to a bona fide third party purchaser (the "Drag Buyer") (i) at any time prior to the fifth anniversary of the Completion Date, for a consideration at least equal to twice the Initial Investment or (ii) from and after the fifth anniversary of the Completion Date, for any consideration, the holder of the Ordinary Shares A shall have the right by written notice (the "Drag Along Notice") to the holder of the Ordinary Shares B (the "Dragged Shareholder") to require the Dragged Shareholder to sell and transfer all its Shares (the "Dragged Shares") free and clear from all liens, charges and encumbrances and together with all rights attaching to them and with full title guarantee to the Drag Buyer (or as the Drag Buyer may direct) in accordance with the provisions of this Clause 10.

10.2 A Drag Along Notice must be given to the Dragged Shareholder at least twenty (20) Business Days before the completion of the transfer of the Dragging Shareholder Shares to the Drag Buyer (or the transferee(s) to whom the Drag Buyer directs the Dragged Shares to be transferred) and shall specify:

10.2.1 that the Dragged Shareholder is required to transfer all its Shares pursuant to this Clause 10;

10.2.2 the identity of the Drag Buyer (and, if relevant, the transferee(s) to whom the Drag Buyer directs the Dragged Shares are to be transferred);

10.2.3 the amount (if any) and form of consideration for which the Dragged Shares are to be transferred;

10.2.4 the proposed, place, date and time of transfer;

10.2.5 to the extent not set out in the accompanying documents, the other terms and conditions of sale to which the Dragged Shareholder is required to adhere, and 10.2.6 shall be accompanied by the share transfer agreement required to be executed by the Dragged Shareholder to give effect to the relevant transfer.

10.3 A Drag Along Notice may be revoked by the Dragging Shareholder at any time prior to the completion of the sale and purchase of the Dragged Shares by notice to the Dragged Shareholder.

10.4 The Dragged Shares shall be acquired on the same, or no more onerous, terms and conditions (including the same, or no more onerous, representations, warranties, covenants, undertakings, indemnities and requirements relating to contributing to any retention (if any)) for which the holder of the Ordinary Shares A is selling its Shares, disregarding any terms and conditions which are not directly related to the sale of the Dragging Shareholder's Shares.

10.5 Completion of the sale and purchase of the Dragged Shares (the "Drag Completion Date") shall be conditional upon, and shall take place on the same date and at the same time and place as, the sale of the Dragging Shareholder's Shares to the Drag Buyer (or the transferee(s) to whom the Drag Buyer directs the Dragged Shares to be transferred) unless the Dragged Shareholder and the Dragging Shareholder otherwise agree, in which case completion of the sale and purchase of the Dragged Shares shall take place on a date that is no more than twenty (20) Business Days later.

10.6 On or before the Drag Completion Date, the Dragged Shareholder shall deliver to the Company (i) duly executed share transfer agreement in respect of the Dragged Shares (in a form agreed by the holder of the Ordinary Shares A) and (ii) any other related documents required by the Dragging Shareholder or the Drag Buyer to be executed by the Dragged Shareholder.

11. Pre-emptive right.

11.1 Should the Company or any of the Shareholders propose to issue, offer or allot Shares or to grant options giving the right to subscribe for, or acquire, Shares (the "Options"), those Shares or Options shall not be issued, offered, allotted or granted to any Person unless the Company has first offered them to the Shareholders on the same terms, and at the same price, as those Shares or Options are being offered to other Persons, pro-rata to their holdings of Shares (as nearly as possible without involving fractions) (the "Pre-emptive Offer"), by serving a notice to the Shareholders and the Company (the "Pre-emptive Offer Notice").

11.2 The Pre-emptive Offer Notice shall be in writing, and provide details of the number and subscription price of the Shares or Options.

11.3 Each Shareholder shall notify in writing the other Shareholder and the Company of its intention to subscribe for or acquire the Shares or the Options pursuant to the Pre-emptive Offer within twenty (20) Business Days as from the date of the Pre-emptive Offer Notice.

11.4 Each Shareholder shall have a period of twenty (20) Business Days following the giving of the Pre-emptive Offer Notice (the "Pre-emptive Offer Response Period") to accept the Pre-emptive Offer, by giving a notice to the Company and the other Shareholder (the "Pre-emptive Offer Acceptance Notice").

11.5 The Pre-emptive Offer Acceptance Notice shall be in writing, and provide details of the number of Shares or Options that the Shareholder is willing to subscribe for or acquire.

11.6 If a Shareholder does not serve a Pre-emptive Offer Acceptance Notice within the Pre-emptive Offer Response Period, it will no longer benefit from its preemptive right provided for by clause 11.1.

11.7 Any contribution to the equity of the Company (including, but not limited to, contributions to the equity basis of the Company without issuing any new shares (account 115 of the standard chart of accounts (apport en capitaux propres

non rémunérés par des titres)) shall, unless otherwise agreed by the Shareholders, be made by the Shareholders pro-rata to their shareholding in the Company.

III. - Management - Representation

12. Board.

12.1 The Company is managed by a Board composed of at least five (5) Managers who do not need to be Shareholders:

12.1.1 the holder of the Ordinary Shares A shall be entitled to propose for appointment by the general meeting of Shareholders one (1) manager who will be denominated "Class A Manager";

12.1.2 the holder of the Ordinary Shares B shall be entitled to propose for appointment by the general meeting of Shareholders one (1) manager who will be denominated "Class B Manager"; and

12.1.3 at least three (3) managers shall be appointed by the general meeting of Shareholders who will be denominated "Class C Managers".

The Managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which determines their powers and the duration of their mandates. The Managers may be re-elected.

12.2 The Managers may be revoked ad nutum by a resolution of the general meeting of Shareholders.

13. Powers of the board.

13.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board, which shall have all the broadest powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

13.2 The Company shall neither procure nor give effect to nor proceed with any Operating Decisions relating to the Company, Target or any Group Companies (i) before the expiry of a consultation period of ten (10) Business Days between the Shareholders starting on the date on which the relevant Operating Decision is notified in writing by any manager of the Company to the Shareholders (the "Consultation Period") and (ii) before the service by the holder of the Ordinary Shares A of a notice of acceptance to the Company and the other Shareholders in writing (the "Notice of Acceptance"), pursuant to which the holder of the Ordinary Shares A expressly consents to the adoption and/or implementation of the relevant Operating Decision(s).

13.3 Subject to Clause 12.4 below, at the expiration of the Consultation Period and upon service of a Notice of Acceptance by the holder of the Ordinary Shares A, the Operating Decisions (other than the Veto Operating Decisions) shall be considered as adopted by the Shareholders and shall be implemented by the Company and/or Target, as applicable.

13.4 Notwithstanding any provision to the contrary, the Company and the members of the Board shall neither procure, nor give effect to, nor proceed with, any of the following matters relating to the Company, Target or any Group Companies (together, the "Veto Operating Decisions") without the express prior written consent of all the Shareholders:

13.4.1 sales, leases or other dispositions of assets in a single transaction or series of transactions (other than any sales, leases or other dispositions made in accordance with the approved annual budget and five year business plan or in the ordinary course of business) that, in aggregate, would cause the total amount of sales, leases or other dispositions to exceed five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-);

13.4.2 acquisitions of assets or other investments in a single transaction or series of transactions (other than any capital expenditures made in accordance with the approved annual budget and five year business plan or in the ordinary course of business) that, in the aggregate, would cause the total amount of capital expenditures to exceed five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-);

13.4.3 grant of any guarantees or other security in favor of third parties, except for guarantees given in connection with the acquisition financing that may be required by the Shareholders for the funding of the Acquisition; save for any claims relating to public receivables, and other existing security/guarantees that have been disclosed and which are relating to events that have taken place prior to the Completion Date;

13.4.4 commencing or settling any litigation or arbitration proceeding with an individual claim in excess of five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) or with related claims exceeding five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) in the aggregate;

13.4.5 incurring Cash Financial Indebtedness in excess of fifty per cent (50%) of the previous years' EBITDA

13.4.6 incurring Non-Cash Financial Indebtedness, in excess of ten per cent (10%) of previous years' sales of Target; and

13.4.7 any change of the auditors of Target or any of its subsidiaries to the extent that the auditor to be appointed is not Deloitte, PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young or KPMG.

13.5 To the extent permitted by law, the Company shall neither procure nor give effect to nor proceed with any of the Structural Decisions without the service by the Shareholders of a notice of acceptance to the Company in writing, pursuant to which the Shareholders unanimously expressly consent to the adoption and/or implementation of the relevant Structural Decision(s).

14. Procedure.

14.1 The Board shall meet upon call by any member of the Board, at the place indicated in the notice of meeting which shall be at registered office of the Company, unless the Managers agree on an alternative location.

14.2 Notice of any meeting of the Board shall be given to all Managers at least forty-eight (48) hours in advance of the time set for such meeting, except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the notice. Each notice of meetings of the Board shall specify a reasonably detailed agenda and be accompanied by any relevant papers. The notice may be sent by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail.

14.3 No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board.

14.4 Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Manager as his proxy.

14.5 The Board may validly deliberate and act only if at least a majority of its members is present or represented, including at least one (1) Class A Manager, one (1) Class B Manager and one (1) Class C Manager. If such quorum is not reached at such meeting, the meeting of the Board shall be adjourned to a later date and such adjourned meeting shall be deemed quorate only if at least a majority of its members is present or represented, including at least one (1) class A Manager.

14.6 Subject to matters requiring consent for which the Board shall require the prior consent of the Shareholders as set forth and pursuant to Clause 13, any decision of the Board shall be validly adopted by a simple majority of the votes cast including the positive vote of one (1) class A Manager.

14.7 The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by a chairman of the meeting appointed among the Managers by the Managers or by all the Managers present or represented at the meeting. Copies of such minutes shall be distributed to all Managers and shall be retained at the Company's registered office in Luxembourg. Such minutes shall include all material discussions of the Board.

14.8 Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

14.9 Written resolutions signed by all the Managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, telegram, e-mail or by any other means of electronic communication.

15. Representation.

15.1 The Company shall be bound towards third parties:

15.1.1 by the joint signature of any Class A Manager and any Class C Manager;

15.1.2 by the joint signature of any Class B Manager and any Class C Manager; or

15.1.3 by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated.

16. Liability of the managers. The Managers assume, by reason of their mandates, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law and in accordance with any agreement which may have been entered into among the Shareholders from time to time.

IV. - General meetings of shareholders

17. Powers and voting rights.

17.1 In case of single Shareholder, such single Shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of Shareholders.

17.2 Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

17.3 Each Shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile, telegram, e-mail or by any other means of electronic communication to represent him at the general meetings of Shareholders.

18. Form - Quorum - Majority.

18.1 If there are not more than twenty-five Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by written resolutions, the text of which shall be sent to all the Shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Shareholders shall cast their vote by signing the written resolutions. The signatures of the Shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, telegram, e-mail or by any other means of electronic communication.

18.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

18.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. - Annual accounts - Allocation of profits

19. Accounting year.

19.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

19.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

19.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office and shall have the right to receive upon reasonable written request to the Company copies of such documents.

20. Allocation of profits.

20.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

20.2 The general meeting of Shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

20.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

20.2.1 a statement of accounts or an inventory or report is established by the Board;

20.2.2 this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

20.2.3 the decision to pay interim dividends is taken by the Board; and

20.2.4 assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. - Dissolution - Liquidation

21. Dissolution - Liquidation.

21.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholders or by the Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

21.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the single Shareholder or, in the case of a plurality of Shareholders to the Shareholders as may be agreed from time to time amongst the Shareholders.

VII. - General provisions

22. General provisions.

22.1 Notices and communications are made or waived and the Managers written resolutions as well as the Shareholders written resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

22.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

22.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers circular resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders circular resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

22.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Fourth resolution

The Shareholders resolved to appoint any present or future manager of the Company, irrespective of his/her/its class, as well as any employee of Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., each acting individually and with full powers of substitution, to update the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes.

Fifth resolution

The Shareholder resolved to acknowledge the resignation of Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., having its registered office at, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade registry under number B 103.336, as manager of the Company, with effect as of 20 March 2015.

The Shareholders resolved to appoint:

- Burak Dalgin, born on 5 August 1978 in Bursa, Turkey, managing director of Private equity fund, professionally resident at Apa Giz Plaza 12th Floor Levent, Istanbul, Turkey, as a Class A Manager of the Company for an indefinite term;
- Louis Negre, born on 26 August 1949 in Paris, France, corporate finance professional, professionally resident at 53 rue François 1^{er}, 75008 Paris, France, as a Class B Manager of the Company for an indefinite term;
- Carsten Michael Söns, born on 16 November 1975 in Düsseldorf, Germany, companies director, professional resident at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class C Manager of the Company for an indefinite term;
- Michael Joseph Verhulst, born on 25 August 1969 in Almelo, the Netherlands, companies director, professional resident at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class C Manager of the Company for an indefinite term; and
- Richardus Eduardus Johannes Brekelmans, born on 12 September 1960 in Amsterdam, the Netherlands, companies director, professional resident at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class C Manager of the Company for an indefinite term.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'année deux mille quinze, le vingt mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

VECTOR INTERNATIONAL INVESTMENTS S.À R.L., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 190.839,

dûment représentée par Peggy Simon, employée, ayant son adresse professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 12 mars 2015; et

COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS U.A., une coopérative régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social sis au Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, immatriculée à la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 55842941,

dûment représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 mars 2015.

Lesdites procurations, ayant été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire soussigné, seront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont demandé au notaire soussigné de donner effet à ce qui suit:

I. Les parties comparantes sont les associés uniques (les «Associés») de Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 193.641, au capital social de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) et constituée le 27 novembre 2014 conformément à un acte signé par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, agissant en remplacement de Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, pas encore publié dans le Mémorial C (la «Société»);

II. Le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) divisés en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'un euro (1 EUR) chacune;

III. L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant:

1. Création de deux (2) classes de parts sociales: les parts sociales ordinaires A et les parts sociales ordinaires B, d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune à partir du capital social de la Société et réaffectation des parts sociales au sein des classes ainsi créées;

2. Changement de la dénomination sociale de la Société de «Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l.» en «Iskele Holding S.à r.l.»;

3. Modification et refonte complète des statuts de la Société, y compris modification de l'objet social de la Société de la manière suivante:

«L'objet de la société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans des sociétés ou des entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra notamment acquérir par voie de souscription, d'achat et d'échange ou de quelque manière que ce soit, des titres, des actions et autres participations, valeurs mobilières, obligations, obligations non garanties, certificats de dépôt et autres titres de créance et, plus généralement, toutes les valeurs mobilières et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques quelles qu'elles soient. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou de droits de Propriété Intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit par voie d'offre publique. Elle pourra émettre, mais uniquement par voie de placement privé, des billets, obligations et obligations non garanties et toute sorte de titre de créance et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, y compris, sans limitation, les produits de tout emprunt et/ou de toute émission de titre de créance ou de participation à ses filiales, affiliés et/ou autres sociétés. La Société pourra également fournir des garanties, nantir, transférer, grever ou, de quelque manière que ce soit, créer et accorder des sûretés à l'égard de tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, en général, à son propre profit et/ou au profit de toute autre société ou personne.

La Société pourra, en règle générale, employer toutes les techniques et instruments au regard de ses investissements aux fins de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra mener toutes les activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes les transactions au regard d'un bien immobilier ou mobilier qui, directement ou indirectement, sont favorables ou pertinentes pour son objet.»

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements susmentionnés; et

5. Nominations statutaires.

Par ces motifs, les parties comparantes, agissant par l'intermédiaire de leur fondé de pouvoir, ont demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de créer deux (2) classes de parts sociales dans le capital social de la Société, à savoir les parts sociales ordinaires A et les parts sociales ordinaires B et de réaffecter les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune de la manière suivante:

(iii) huit mille trois cent trente-trois (8.333) parts sociales ordinaires A d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, et ces huit mille trois cent trente-trois (8.333) parts sociales ordinaires A seront détenues par DARBY CONVERGING EUROPE FUND III (SCS) SICAR, susnommée; et

(iv) quatre mille cent soixante-sept (4.167) parts sociales ordinaires B d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune et ces quatre mille cent soixante-sept (4.167) parts sociales ordinaires B seront détenues par COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS UA, susnommée.

Deuxième résolution

Les Associés décident de changer la dénomination sociale de la Société de «Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l.» en «Iskele Holding S.à r.l.».

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier et de refondre totalement les statuts de la Société de la manière suivante:

I. - Définitions - Dénomination sociale - Siège social - Objet social - Durée

1. Définitions. Les termes commençant par une majuscule utilisés dans les statuts auront les significations suivantes:

«Acquisition» désigne l'acquisition, par la société, de cinquante pour cent (50 %) du capital social de la Société Cible.

«Affilié» désigne, au regard d'une Personne spécifique, toute Personne qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par ou se trouve sous le contrôle commun conjointement à ladite Personne spécifique; sachant qu'aux fins de la présente définition du terme «Affilié», le terme «contrôle» désigne la détention, directe ou indirecte, de la capacité à diriger ou orienter la direction de la gestion et des politiques d'une Personne, que ce soit via la détention de titres

conférant un droit de vote, par contrat ou autrement. Le terme Affilié inclut également, au regard de toute Personne qui serait un particulier, une relation matrimoniale ou familiale.

«Statuts» désigne les présents Statuts tels que modifiés de temps à autre.

«Conseil de Gérance» désigne le conseil de gérance de la Société à tout moment.

«Jour Ouvré» fait référence à un jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié au cours duquel les banques sont ouvertes à Luxembourg, Istanbul et Londres aux fins des activités courantes.

«Endettement Financier de Trésorerie» désigne la somme de ce qui suit:

1. tous les emprunts et autres dettes portant intérêts (emprunts à court, moyen et long terme, découverts), obligations et toute forme de financement, ce qui inclut les obligations d'affacturage, les crédits baux, les escomptes ou toute activité similaire; PLUS

2. les intérêts dus, courus mais non réglés sur toutes les dettes financières; PLUS

3. les futures échéances du capital des contrats de crédit-bail et le prix de rachat à ce titre, ce qui inclut les accords de cession-bail; PLUS

4. les dettes fiscales impayées au regard de l'impôt sur les sociétés déduction faite de l'impôt sur les sociétés réglé d'avance chaque trimestre; PLUS

5. tous les impôts impayés (professionnels et autres, y compris leurs intérêts) et toute cotisation sociale et fiscale au regard de toute amnistie fiscale préalable et/ou restructuration effectuée conclue avec un service des impôts et un organisme de sécurité sociale compétents; PLUS

6. les dettes financières dues à des tiers depuis plus de quatre-vingt-dix (90) jours; PLUS

7. les dettes fiscales qui sont créées ou exigibles au regard de la restructuration des états financiers (y compris tout amortissement, toute dépréciation (c'est-à-dire qui sont dus par l'Associé), etc.) et les changements de la structure de l'actionnariat de la Société Cible ou de ses filiales qui sont convenus au regard de l'Acquisition; PLUS

8. les dettes d'affacturage; PLUS

9. les dividendes approuvés lors d'une assemblée des associés ou de quelque manière que ce soit (ou tout autre mécanisme ayant un effet similaire); PLUS

10. les dettes fournisseurs de nature financière (c'est-à-dire les fournisseurs d'équipements, les entreprises de construction au regard des dépenses en capital effectuées); PLUS

11. tous les bonus exigibles mais non versés (qu'ils soient comptabilisés ou non), généraux ou liés à l'Acquisition, qui seront versés par la Société Cible ou ses filiales à l'un des associés ou aux salariés; PLUS

12. les dettes contestées, ce qui inclut les intérêts et les frais liés au contentieux; PLUS

13. les dettes envers des Parties Liées et les prêts aux associés et toutes les dettes associées, ce qui inclut, mais sans être limitatif, les intérêts à cet égard; PLUS

14. les intérêts courus au regard de tout endettement, obligation, réclamation ou passif décrits dans les paragraphes (1) à (13) ci-dessus.

«Gérant de Classe A» désigne tout gérant de classe A de la Société dont la nomination est proposée à tout moment par le détenteur des Parts Sociales Ordinaires de Classe A conformément à l'article 12 des présents Statuts.

«Gérant de Classe B» désigne tout gérant de classe B de la Société dont la nomination est proposée à tout moment par le détenteur des Parts Sociales Ordinaires de Classe B conformément à l'article 12 des présents Statuts.

«Gérant de Classe C» désigne tout gérant de classe C de la Société nommé par l'assemblée générale des Associés conformément à l'article 12 des présents Statuts.

«Période de Consultation» a la signification qui lui est conférée dans l'article 13.2.

«Date de Réalisation» désigne la date à laquelle l'Acquisition est réalisée.

«Accord de Co-investissement» désigne tout accord de co-investissement (ou autre accord similaire) relatif, inter alia, à la Société susceptible d'être conclu à tout moment entre les Associés notamment.

«Avis de Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Acheteur de Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Date de Réalisation de la Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.5.

«Parts Sociales de Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Associé soumis à la Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Associé imposant la Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

"Investissement Initial en Capitaux Propres" a la signification qui lui est conférée dans le Pacte Target.

«Investissement Initial» désigne en Euros, deux tiers (2/3) de l'Investissement Initial en Capitaux Propres.

«IPO» désigne une introduction en bourse.

«Loi» désigne la loi du Luxembourg du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

«Gérants» désigne les gérants de la Société à tout moment, quelle que soit leur classe et le terme «Gérant» désigne l'un d'entre eux.

«Endettement Financier Hors Trésorerie» désigne la somme de ce qui suit:

1. les crédits documentaires, cautions et lettres de cautionnement hors trésorerie; PLUS
2. la juste valeur marchande de tout contrat d'instrument dérivé (y compris les contrats à terme, les options, les swaps, etc.) qu'il soit, ou non, enregistré dans les comptes statutaires.

«Avis d'Acceptation» a la signification qui lui est conférée dans l'article 13.2.

«Durée de l'Offre» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.2.

«Options» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.1.

«Parts Sociales Ordinaires A» a la signification qui lui est conférée dans l'article 6.1.

«Parts Sociales Ordinaires B» a la signification qui lui est conférée dans l'article 6.1.

«Décision Opérationnelle» désigne ce qui suit:

1. Les ventes, locations et autres cessions d'actifs via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que toute vente, location ou autre cession effectuée dans les limites du budget et du plan d'affaires approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale est supérieure à cent mille Dollars US (100.000 USD).

2. Les acquisitions d'actifs ou autres investissements via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que toute dépense en capital effectuée dans les limites du budget et du plan d'affaires approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale serait supérieure à cent mille Dollars US (100.000 USD).

3. L'octroi de garanties ou autres cautions à des tiers; sauf au regard des réclamations liées à des créances publiques, et toute autre caution/garantie existante qui ont été divulguées et ont trait à des événements survenus avant la Date de Réalisation.

4. Intenter ou transiger toute procédure de contentieux ou d'arbitrage d'un montant individuel supérieur à cent mille Dollars US (100.000 USD) ou dont les montants totaux sont supérieurs à deux cent mille Dollars US (200.000 USD).

5. Toute augmentation de capital.

6. Tout Endettement Financier de Trésorerie supérieur à cent mille Dollars US (100.000 USD) individuellement ou deux cent cinquante mille Dollars US (250.000 USD) au total.

7. Tout Endettement Financier hors Trésorerie supérieur à deux cent mille Dollars US (200 000 USD) individuellement ou cinq cent mille Dollars US (500.000 USD) au total.

8. Tout changement des Commissaires aux Comptes de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

9. Toute décision visant à verser des dividendes ou à procéder à des distributions au sein de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

10. Toute approbation des comptes, des états financiers et du rapport annuel de gestion de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

11. Toute approbation et toute modification du budget annuel et du plan d'affaires de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

12. Sauf si cela est autorisé par tout Accord de Co-investissement, la nomination ou le licenciement d'un cadre dirigeant de la Société Cible tel que cela est susceptible d'être décrit de manière plus détaillée dans tout accord relatif à la Société Cible à tout moment, établissant sa mission et ses responsabilités, y compris la négociation et la conclusion de tout contrat de travail avec celui-ci, ainsi que toute proposition, établissant ou modifiant ses systèmes de rémunération, l'octroi, l'attribution ou le régime de stock-options aux salariés ou à la direction.

«Cession Autorisée» désigne: (i) une Cession de Parts Sociales à l'un des Associés ou aux commanditaires de l'un des Associés, (ii) une Cession de Parts Sociales aux autres Associés ou (iii) une Cession de Parts Sociales effectuée afin de se conformer à une décision de justice d'un tribunal compétent.

«Personne» ou «Personnes» désigne tout particulier, toute société (en nom collectif ou en commandite simple), société par actions simplifiée, entreprise, société, fiducie, succession, association, personne désignée ou toute autre entité.

«Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.1.

«Avis d'Acceptation de l'Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.4.

«Avis d'Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.1.

«Délai de Réponse de l'Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.4.

«Cession Proposée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Partie Liée» désigne, au regard de la Société Cible et/ou de ses filiales, l'un de leurs actionnaires directs et indirects, l'un de leurs Affiliés ou tout haut dirigeant passé, présent ou futur, ou tout parent jusqu'au deuxième degré (c'est-à-dire soit un frère ou une soeur ou l'un des descendants directs) ou tout époux/épouse (ou parents) de ce qui précède, ou tout Affilié de ce qui précède.

«Associé Vendeur» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Parts Sociales de l'Associé Vendeur» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Associés» désigne tout associé de la Société à tout moment.

«Parts Sociales» désigne les parts sociales de la Société émises à tout moment, quelle que soit leur classe, dont les droits et restrictions qui y sont rattachés sont stipulés dans les présents Statuts et dans la Loi.

«Décision Structurelle» désigne ce qui suit:

1. La création de toute filiale, de toute entreprise commune ou de tout partenariat avec la Société Cible ou l'une de ses filiales ou la souscription d'actions dans une personne morale.

2. Le dépôt ou l'acceptation de toute demande de liquidation, cessation d'activité ou dissolution de la Société, de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

3. Tout changement, tout ajustement, toute modification ou tout amendement des présents statuts, de l'acte constitutif ou de tout autre document organisationnel ou constitutif de la Société, de la Société Cible ou de l'une de ses filiales, sauf si ces changements sont imposés par une augmentation de capital.

4. Toute conclusion, modification ou résiliation d'une transaction entre la Société Cible et l'une de ses filiales, ou les deux, d'un côté et une Partie Liée de l'autre côté, sauf si cela est expressément autorisé par tout Accord de Co-investissement.

5. Toute modification du capital social de la Société Cible ou de l'une de ses filiales (y compris le nombre, la valeur, la classe et les droits des actions du capital de la Société Cible ou de l'une de ses Filiales, y compris via l'émission, la réduction, le partage, la consolidation, le rachat d'actions ou autrement).

6. Toute modification de la structure fiscale et des politiques comptables de la Société, de la Société Cible ou de l'une de ses filiales. Toute IPO, cotation ou inscription de la Société cible ou de l'une de ses filiales.

7. L'introduction de toute procédure de faillite volontaire ou d'insolvabilité.

«Acheteur de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Date de Réalisation de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.6.

«Offre de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Parts Sociales de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Société Cible» désigne KOZA GIDA DAGITIM SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI, une société constituée et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Istanbul sous le numéro 320783 dont le siège social est sis Ayazađa Mah.Kemerburgaz Cad. No.25/3 Sarýyer Istanbul.

«Pacte Target» désigne tout pacte d'actionnaires relatif à la Société Cible.

«Cession» désigne la cession de tout droit ou de toute obligation et, au regard de Parts Sociales, inclut, sans limitation, (i) l'ensemble des transferts, ventes ou cessions de la propriété partielle (par ex. jouissance, usufruit ou nue-propriété) ou totale par quelque moyen légal que ce soit, (ii) toute cession gratuite ou onéreuse même si ladite cession est effectuée dans le cadre d'une enchère publique ordonnée par un Tribunal, (iii) toute cession qui résulte de tout apport partiel d'actif, fusion ou scission ou toute transaction similaire, tout prêt, toute réalisation d'un nantissement; (iv) toute cession conformément à une augmentation de capital par le biais d'une capitalisation de réserves ou de bénéfices, toute cession de droits de souscription préférentiels conformément à une augmentation de capital par le biais d'un apport en numéraire ou d'une renonciation individuelle auxdits droits de souscription préférentiels au profit de Personnes Identifiées, (v) toute cession conformément à une réduction du capital social et (vi) toute convention de croupier, les termes «cession» et «cessionnaire» étant interprétés en conséquence.

«Décisions Opérationnelles de Veto» a la signification qui lui est conférée dans l'article 13.4.

2. Dénomination sociale. Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination sociale Iskele Holding S.à r.l. (la «Société») qui sera régie selon les lois du Luxembourg, notamment par la Loi.

3. Siège social.

3.1 Le siège social de la société est sis à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré hors des frontières de la ville par une résolution du Conseil de Gérance. Il peut également être transféré dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Associé Unique ou de l'Assemblée Générale des Associés adoptée selon la méthode requise pour la modification des Statuts.

3.2 Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être créés soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une résolution du Conseil de Gérance.

4. Objet social.

4.1 L'objet de la société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans des sociétés ou des entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra notamment acquérir par voie de souscription, d'achat et d'échange ou de quelque manière que ce soit, des titres, des actions et autres participations, valeurs mobilières, obligations, obligations non garanties, certificats de dépôt et autres titres de créance et, plus généralement, toutes les valeurs mobilières et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques quelles qu'elles soient. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou de droits de Propriété Intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2 Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit par voie d'offre publique. Elle pourra émettre, mais uniquement par voie de placement privé, des billets, obligations et obligations non garanties et toute sorte de titre de créance et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, y compris, sans limitation, les produits de tout emprunt et/ou de toute émission de titre de créance ou de participation à ses filiales, affiliés et/ou autres sociétés. La Société pourra également fournir des garanties, nantir, transférer, grever ou, de quelque manière que ce soit, créer et accorder des sûretés à l'égard de tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, en général, à son propre profit et/ou au profit de toute autre société ou personne.

4.3 La Société pourra, en règle générale, employer toutes les techniques et instruments au regard de ses investissements aux fins de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société pourra mener toutes les activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes les transactions au regard d'un bien immobilier ou mobilier qui, directement ou indirectement, sont favorables ou pertinentes pour son objet.

5. Durée.

5.1 La Société est créée pour une durée indéterminée.

5.2 Elle ne pourra pas être dissoute du fait du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout événement similaire touchant un ou plusieurs Associés.

II. - Capital - Cessions

6. Capital.

6.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12 500 EUR) constitué de huit mille trois cent trente-trois (8 333) parts sociales ordinaires A d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires A») et quatre mille cent soixante-sept (4 167) parts sociales ordinaires B d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires B») toutes souscrites et intégralement libérées.

6.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par voie de résolution de l'Associé Unique ou, le cas échéant, de l'Assemblée Générale des Associés adoptée selon la méthode requise pour la modification des Statuts.

7. Parts sociales.

7.1 Envers la Société, les Parts Sociales de celle-ci sont indivisibles de sorte qu'un seul détenteur est autorisé par part sociale. Les codétenteurs doivent nommer une seule et unique personne afin qu'elle les représente vis-à-vis de la Société.

8. Cession de parts sociales.

8.1 Toute Cession de Parts Sociales sera soumise aux conditions et limitations stipulées dans les présentes.

8.2 Toute Cession de Parts Sociales (autre qu'une Cession Autorisée) est interdite, sauf mention contraire dans les présents Statuts.

8.3 Toute Cession de Parts Sociales (y compris une Cession Autorisée) par un Associé fera l'objet d'une notification écrite de ladite proposition de Cession qui sera adressée à tous les autres Associés, envoyée au moins trente (30) Jours Ouvrés avant la Cession proposée. Elle contiendra (i) l'identité du cessionnaire potentiel et la personne qui le contrôle, (ii) une indication du nombre de Parts Sociales qui seront acquises par le cessionnaire potentiel, (iii) le prix proposé pour ces Parts Sociales (ou, dans le cas d'un paiement en nature, la valeur des actifs cédés en contrepartie et la méthode de valorisation).

8.4 Sauf disposition contraire dans les présentes, toute Cession de Parts Sociales (y compris une Cession Autorisée) à un non-Associé est soumise à l'approbation préalable des Associés de la Société représentant au moins les trois quarts ($\frac{3}{4}$) du capital social de la Société conformément aux termes de l'article 189 de la Loi.

8.5 Toute Cession de Parts Sociales (y compris une Cession Autorisée) (i) est conditionnée par le respect de toute obligation supplémentaire susceptible de s'appliquer aux termes de tout Accord de Co-investissement (le cas échéant), (ii) devra être notifiée à la Société aux fins notamment de l'article 1690 du Code civil du Luxembourg et (iii) devra être consignée dans le registre des Associés de la Société.

8.6 À tous les autres égards, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

8.7 Un Registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et pourra être examiné par chaque Associé qui en fait la demande.

8.8 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

9. Droit de suite.

9.1 Sauf dans le cas d'une Cession Autorisée, si un Associé a l'intention de Céder (l'«Associé Vendeur») des Parts Sociales (les «Parts Sociales de l'Associé Vendeur») à une ou plusieurs tiers (chacun étant un «Acheteur de Suite») (la «Cession Proposée»), l'Associé Vendeur ne sera pas autorisé à Céder lesdites Parts Sociales et aucune d'elles ne pourra être achetée ou Cédée sauf si l'Associé Vendeur a offert (l'«Offre de Suite») aux autres Associés la possibilité de vendre

le pourcentage desdites Parts Sociales, de telle sorte que les autres Associés sont autorisés à Céder un nombre de Parts Sociales égal au produit de (i) le nombre de Parts Sociales que l'Associé Vendeur propose de Céder à l'Acheteur de Suite et (ii) une fraction, dont le dénominateur est le nombre de Parts Sociales détenues par ledit autre Associé divisé par le nombre total de Parts Sociales émises par la Société (les «Parts Sociales de Suite») selon des conditions identiques à celles offertes à l'Associé Vendeur, sachant que le nombre de Parts Sociales de Suite sera arrondi au nombre entier inférieur.

9.2 Une Offre de Suite devra être faite par écrit en spécifiant:

9.2.1 l'identité de chaque Acheteur de Suite;

9.2.2 le nombre de Parts Sociales de l'Associé Vendeur et le nombre de Parts Sociales de Suite;

9.2.3 le montant et la nature de la contrepartie et la proportion de numéraire et/ou de titres que l'Acheteur de Suite propose de verser pour chacune de ces Parts Sociales;

9.2.4 la Cession proposée, ainsi que son lieu, sa date et son heure;

9.2.5 un délai (qui ne sera pas inférieur à quinze (15) Jours Ouvrés) au terme duquel l'offre, si elle n'est pas acceptée, sera considérée comme déclinée («Durée de l'Offre»); et

9.2.6 dans la mesure où cela n'est pas stipulé dans les documents justificatifs, toutes les autres conditions de vente aux termes desquelles l'Acheteur de Suite propose d'acheter les Parts Sociales de l'Associé Vendeur et les Parts Sociales de Suite,

et devra être accompagnée du contrat de cession de parts sociales devant être signé par les autres Associés s'ils acceptent l'Offre de Suite.

9.3 Le montant de la contrepartie et la proportion de numéraire et/ou de titres que l'Acheteur de Suite proposera et propose de verser pour chaque Part Sociale de Suite seront identiques à ce qui est proposé et sera versé au regard des Parts Sociales de chaque Associé Vendeur cédées à l'Acheteur dans le cadre de la Cession Proposée.

9.4 Les Parts Sociales de Suite seront acquises selon des conditions générales identiques, mais pas plus favorables, (y compris des déclarations, garanties, engagements, promesses, indemnités et obligations identiques, mais pas plus favorables, au regard de la contribution à toute rétention (le cas échéant)) à celles auxquelles l'Associé Vendeur vend ses Parts Sociales.

9.5 En cas de Cession Proposée, si l'autre Associé accepte l'Offre de Suite pendant la Durée de l'Offre, le nombre de Parts Sociales de l'Associé Vendeur qui pourront être cédées par celui-ci, devra, si cela est nécessaire à la réalisation de la Cession Proposée, être minoré d'un chiffre égal au nombre de Parts Sociales de Suite tel que calculé conformément à l'article 9.1 de telle sorte que l'Associé Vendeur et l'autre Associé vendent un nombre de Parts Sociales proportionnel à leur participation au sein de la Société.

9.6 La réalisation de la vente et de l'achat de toute Part Sociale (la «Date de Réalisation de Suite») au regard de laquelle l'Offre de Suite a été acceptée sera conditionnée par et interviendra à la même date, à la même heure et dans le même lieu que la réalisation de la Cession Proposée.

9.7 Avant la Date de Réalisation de Suite, les Associés, le cas échéant, l'autre Associé vendant les Parts Sociales de Suite devront fournir à la Société:

9.7.1 un contrat de cession de parts sociales dûment signé au regard des Parts Sociales de Suite; et

9.7.2 tous les autres documents dont l'Associé Vendeur ou l'Acheteur de Suite impose la signature à l'autre Associé vendant les Parts Sociales de Suite.

10. Droit de sortie forcée.

10.1 Si le détenteur des Parts Sociales A (l'«Associé imposant la Sortie Forcée») souhaite céder l'ensemble des Parts Sociales enregistrées à son nom à un acheteur tiers de bonne foi (l'«Acheteur de Sortie Forcée»), (i) à tout moment avant le cinquième anniversaire de la Date de Réalisation, pour une contrepartie au moins égale à deux fois l'Investissement Initial ou (ii) le ou après le cinquième anniversaire, pour toute contrepartie, le détenteur des Parts Sociales A sera en droit, par un avis écrit (l'«Avis de Sortie Forcée») transmis au détenteur des Parts Sociales B (l'«Associé soumis à la Sortie Forcée»), d'imposer à l'Associé soumis à la Sortie Forcée de céder ses Parts Sociales (les «Parts Sociales de Sortie Forcée») libres de tout gage, charge et nantissement conjointement à tous les droits qui y sont rattachés et avec toutes les garanties en matière de titre de propriété, à l'Acheteur de Sortie Forcée (selon ce qu'il pourra décider) conformément aux dispositions de l'article 10.

10.2 Un Avis de Sortie Forcée devra être transmis par l'Associé imposant la Sortie Forcée à l'Associé soumis à la Sortie Forcée au moins vingt (20) Jours Ouvrés avant la réalisation de la Cession de ses Parts Sociales à l'Acheteur de Sortie Forcée (ou au(x) cessionnaire(s) à qui les Parts Sociales de Sortie Forcée doivent être transférées selon les instructions de l'Acheteur de Sortie Forcée) et devra spécifier:

10.2.1 que l'Associé soumis à la Sortie Forcée est dans l'obligation de céder l'intégralité de ses Parts Sociales conformément au présent article 10;

10.2.2 l'identité de l'Acheteur de Sortie Forcée (et, si cela est pertinent, le(s) Cessionnaire(s) à qui l'Acheteur de Sortie Forcée impose que les Parts Sociales de Sortie Forcées soient cédées);

10.2.3 le montant (le cas échéant) et la forme de la contrepartie contre laquelle les Parts Sociales de Sortie Forcée seront cédées;

10.2.4 la Cession proposée, ainsi que son lieu, sa date et son heure;

10.2.5 dans la mesure où cela n'est pas stipulé dans les documents justificatifs, les autres conditions de vente aux termes desquelles l'Associé soumis à la Sortie Forcée doit se conformer, et

10.2.6 sera accompagné contrat de cession de parts sociales devant être signé par l'Associé soumis à la Sortie Forcée afin de donner effet à la cession en question.

10.3 Un Avis de Sortie Forcée pourra être révoqué par l'Associé imposant la Sortie Forcée à tout moment avant la réalisation de la vente et de l'achat des Parts Sociales de Sortie Forcée dans un avis transmis à l'Associé soumis à la Sortie Forcée.

10.4 Les Parts Sociales de Sortie Forcée seront acquises selon des conditions générales identiques, mais pas plus favorables, (y compris des déclarations, garanties, engagements, promesses, indemnités et obligations identiques, mais pas plus favorables, au regard de la contribution à toute rétention (le cas échéant)) à celles auxquelles le détenteur des Parts Sociales A vend ses Parts Sociales, ce qui exclut les conditions qui ne seraient pas directement liées à la vente des Parts Sociales de l'Associé imposant la Sortie Forcée.

10.5 La réalisation de la vente et de l'achat des Parts Sociales de Sortie Forcée («Date de Réalisation de la Sortie Forcée») sera conditionnée par et interviendra à la même date, à la même heure et dans le même lieu que la vente des Parts Sociales de l'Associé imposant la Sortie Forcée à l'Acheteur de Sortie Forcée (ou au(x) cessionnaire(s) à qui les Parts Sociales de Sortie Forcée doivent être transférées selon les instructions de l'Acheteur de Sortie Forcée) à moins que l'Associé soumis à la Sortie Forcée et l'Associé imposant la Sortie Forcée n'en conviennent autrement, auquel cas la réalisation de la vente et de l'achat des Parts Sociales de Sortie Forcée interviendra dans un délai qui ne pourra pas dépasser vingt (20) Jours Ouvrés.

10.6 Avant la Date de Réalisation de la Sortie Forcée, l'Associé soumis à la Sortie Forcée devra fournir à la Société (i) un contrat de cession de parts sociales dûment signé à l'égard des Parts Sociales de Sortie Forcée (sous une forme convenue par le détenteur des Parts Sociales A) et (ii) tous les autres documents connexes dont l'Associé imposant la Sortie Forcée ou l'Acheteur de Sortie Forcée impose la signature à l'Associé de Sortie Forcée.

11. Droit de préemption.

11.1 Si la Société ou l'un des Associés propose d'émettre, offrir ou allouer des Parts Sociales ou d'accorder des options donnant le droit de souscrire, ou d'acquérir, des Parts Sociales (les "Options"), ces Parts Sociales ou Options ne peuvent pas être émises, offertes, allouées ou accordées à une Personne à moins que la Société ne les ait d'abord offertes aux Associés, aux mêmes condition et au même prix que les Parts Sociales ou Options qui sont offertes à d'autres Personnes, au pro-rata de leur détention de Parts Sociales (aussi proche que possible, sans impliquer de fractions) (l'"Offre de Préemption"), en adressant un avis aux Associés et à la Société (l'"Avis d'Offre de Préemption").

11.2 L'Avis d'Offre de Préemption doit être fait par écrit, et fournir des détails sur le nombre et au prix de souscription des Parts Sociales ou Options.

11.3 Chaque Associé doit aviser par écrit l'autre Associé et la Société de son intention de souscrire ou d'acquérir les Parts Sociales ou les Options aux termes de l'Offre de Préemption dans les vingt (20) Jours Ouvrés à compter de la date de l'Avis d'Offre de Préemption.

11.4 Chaque Associé dispose d'un délai de vingt (20) Jours Ouvrés suivant la date de l'Avis d'Offre de Préemption (le «Délai de Réponse de l'Offre de Préemption») pour accepter l'Offre de Préemption, en donnant un avis à la Société et à l'autre Associé (l'«Avis d'Acceptation de l'Offre de Préemption»).

11.5 L'Avis d'Acceptation de l'Offre de Préemption doit être faite par écrit et fournir des détails sur le nombre de Parts Sociales ou d'Options que l'Associé est prêt à souscrire ou à acquérir.

11.6 Si un Associé n'adresse pas un Avis d'Acceptation de l'Offre de Préemption dans le Délai de Réponse de l'Offre de Préemption, il perdra le bénéfice de son droit de préemption prévu par l'article 12.1.

11.7 Toute contribution au capital de la Société (y compris, mais sans s'y limiter, les contributions au capital de la Société, sans émission d'actions nouvelles (compte 115 du plan comptable normalisé (apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) doit, à moins que les Associés n'en conviennent autre, être faite par les Associés au pro-rata de leur participation dans la Société.

III. - Direction - Représentation

12. Conseil de gérance.

12.1 La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé d'au moins cinq (5) Gérants qui n'ont pas besoin d'être des Associés:

12.1.1 le détenteur des Parts Sociales de Classe A sera autorisé, en vue de sa nomination par l'assemblée générale des Associés, à désigner un (1) Gérant qui sera appelé le «Gérant de Classe A»;

12.1.2 le détenteur des Parts Sociales de Classe B sera autorisé, en vue de sa nomination par l'assemblée générale des Associés, à désigner un (1) Gérant qui sera appelé le «Gérant de Classe B»; et

12.1.3 au moins trois (3) gérants seront désignés par l'assemblée générale des Associés qui seront appelés des «Gérants de Classe C».

Les Gérants seront nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats. Les Gérants peuvent être réélus.

12.2 Les Gérants peuvent être révoqués ad nutum par une résolution de l'assemblée générale des Associés.

13. Pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence du Conseil de Gérance, qui aura tout pouvoir pour effectuer et approuver tous les actes et activités conformes à l'objet social de la Société.

13.2 La Société ne pourra ni prendre, ni donner effet à, ni procéder à des Décisions Opérationnelles au regard de la Société, la Société Cible ou toutes sociétés du Groupe (i) avant l'expiration d'une période de consultation de dix (10) Jours Ouvrés entre les Associés à compter de la date à laquelle ladite Décision Opérationnelle est notifiée par écrit par tout gérant de la Société aux Associés (la «Période de Consultation») et (ii) avec la remise par le détenteur des Parts Sociales A d'un avis d'acceptation à la Société et aux autres Associés par écrit (l'«Avis d'Acceptation») aux termes duquel ledit Détenteur des Parts Sociales A consent expressément à l'adoption et/ou la mise en pratique de la Décision Opérationnelle ou des Décisions Opérationnelles concernée(s).

13.3 Sous réserve de l'article 12.4 ci-dessous, à l'expiration de la Période de Consultation et après remise d'un Avis d'Acceptation par le Détenteur des Parts Sociales A, les Décisions Opérationnelles (autres que les Décisions Opérationnelles de Veto) seront considérées comme adoptées par les Associés et seront mises en oeuvre par la Société et/ou la Société Cible, le cas échéant.

13.4 Nonobstant toute disposition contraire, la Société et les membres du Conseil de Gérance ne pourront ni prendre, ni donner effet à, ni procéder à tout acte suivant au regard de la Société, la Société Cible ou toutes sociétés du Groupe (collectivement les «Décisions Opérationnelles de Veto») sans le consentement écrit préalable de l'ensemble des Associés:

13.4.1 les ventes, locations et autres cessions d'actifs via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que toute vente, location ou autre cession effectuée dans les limites du budget annuel et du plan d'affaires quinquennal approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale dépasserait cinq cent mille Dollars US (500.000 USD);

13.4.2 les acquisitions d'actifs ou autres investissements via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que les dépenses en capital effectuées dans les limites du budget annuel et du plan d'affaires quinquennal approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale dépasserait cinq cent mille Dollars US (500.000 USD);

13.4.3 l'octroi de garanties ou autres cautions à des tiers, sauf des garanties ou autres cautions accordées en relation avec un financement qui pourrait être nécessaire aux Associés afin de financer l'Acquisition; sauf au regard des réclamations liées à des créances publiques, et toute autre caution/garantie existante qui ont été divulguées et ont trait à des événements survenus avant la Date de Réalisation;

13.4.4 intenter ou transiger toute procédure de contentieux ou d'arbitrage d'un montant individuel supérieur à cinq cent mille Dollars US (500.000 USD) ou dont les montants totaux sont supérieurs à cinq cent mille Dollars US (500 000 USD);

13.4.5 contracter tout Endettement Financier de Trésorerie supérieur à cinquante pour cent (50 %) de l'EBITDA des années précédentes; et

13.4.6 contracter tout Endettement Financier hors Trésorerie supérieur à dix pour cent (10 %) du chiffre d'affaires des années précédentes de la Société Cible; et

13.4.7 tout changement des Commissaires aux Comptes de la Société Cible ou de l'une de ses filiales dans la mesure où le cabinet comptable désigné par la suite n'est pas Deloitte, PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young ou KPMG.

13.5 Dans la mesure autorisée par la loi, la Société ne pourra ni prendre, ni donner effet à, ni procéder à l'une des Décisions Structurelles si les Associés n'ont pas transmis à la Société, par écrit, un avis d'acceptation aux termes duquel les Associés consentent expressément et unanimement à l'adoption et/ou à la mise en oeuvre de la Décision Structurelle ou des Décisions Structurelles concernée(s).

14. Procédure.

14.1 Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation de tout membre du Conseil de Gérance, au lieu indiqué dans la convocation qui devra être le siège social de la Société, à moins qu'un autre lieu n'ait été décidé autrement par les Gérants.

14.2 Une convocation de toute réunion du Conseil de Gérance sera remise à l'ensemble des Gérants au moins quarante-huit (48) heures avant la date de sa tenue, sauf en cas d'urgence dont la nature sera précisée dans la convocation. Chaque convocation des réunions du Conseil de Gérance inclura un ordre du jour raisonnablement détaillé et sera accompagnée des documents pertinents. La convocation peut être envoyée par courrier, télégramme, télex, fax ou courrier électronique

14.3 Aucune convocation ne sera nécessaire si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors d'une réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la

réunion. Il pourra être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du Conseil de Gérance de la Société donné par écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.

14.4 Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

14.5 Le Conseil de Gérance pourra valablement délibérer et agir uniquement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée, dont au moins un (1) Gérant de Classe A, un (1) Gérant de Classe B et un (1) Gérant de Classe C. Si ce quorum n'est pas atteint lors de cette réunion du Conseil de Gérance, celle-ci sera ajournée à une date ultérieure et le quorum de cette réunion ajournée sera considéré comme atteint si au moins un (1) Gérant de Classe A y est présent ou représenté.

14.6 Sous réserve de questions nécessitant un consentement au regard desquelles le Conseil de Gérance devra demander le consentement écrit préalable des Associés tel que mentionné dans l'article 12 et conformément à celui-ci, toute décision du Conseil de Gérance sera dûment adoptée à la majorité simple des voix exprimées, ce qui inclut un (1) vote positif d'un Gérant de Classe A.

14.7 Les résolutions du Conseil de Gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par un président de la réunion nommé parmi les Gérants ou par les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des copies de ces procès-verbaux seront transmises à tous les Gérants et seront conservées au siège social de la Société à Luxembourg. Ces procès-verbaux devront inclure toutes les discussions substantielles du Conseil de Gérance.

14.8 Tout Gérant pourra participer à une réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à tous les participants de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par l'un de ces moyens sera considérée comme équivalant à une participation en personne à la réunion.

14.9 Les résolutions écrites signées par tous les Gérants seront considérées comme valables et contraignantes comme si la réunion du Conseil de Gérance avait été dûment convoquée et tenue. Les signatures des Gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et être justifiées par une lettre, un fax, un télégramme ou tout autre moyen de communication électronique.

15. Représentation.

15.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers:

15.1.1 par la signature conjointe de tout Gérant de Classe A et de tout Gérant de Classe C;

15.1.2 par la signature conjointe de tout Gérant de Classe B et de tout Gérant de Classe C; ou

15.1.3 par la signature individuelle ou les signatures conjointes de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été conféré en bonne et due forme.

16. Responsabilité des gérants. Du fait de leur mandat, les Gérants ne contractent aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les présents Statuts et les dispositions de la Loi ainsi que conformément à tout contrat susceptible d'avoir été conclu par les Associés à tout moment.

IV. - Assemblée générale des associés

17. Pouvoirs et droits de vote.

17.1 En cas d'Associé unique, celui-ci exercera tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés par la Loi.

17.2 Chaque Associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

17.3 Chaque Associé pourra nommer n'importe quelle personne ou entité en tant que mandataire aux termes d'un pouvoir écrit, donné soit par lettre, fax, télégramme, courrier électronique ou tout autre moyen de communication électronique afin de se faire représenter aux assemblées générales des Associés.

18. Forme - Quorum - Majorité.

18.1 Si le nombre d'Associés n'excède pas vingt-cinq, leurs décisions pourront être prises par des résolutions écrites dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les Associés exprimeront leur vote en signant la résolution écrite. Les signatures des Associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et être justifiées par une lettre, un fax, un télégramme ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les décisions collectives ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social.

18.3 Toutefois, les résolutions visant à modifier les Statuts ou à dissoudre ou liquider la Société ne pourront être prises qu'à la majorité des voix des Associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

19. Exercice social.

19.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

19.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société seront arrêtés et le Conseil de Gérance dressera un inventaire comprenant l'indication des valeurs des actifs et des passifs de la Société.

19.3 Chaque Associé pourra examiner l'inventaire susmentionné et le bilan au siège social de la Société et sera en droit de recevoir, sur demande écrite raisonnable faite à la Société, des copies de ces documents.

20. Affectation des bénéfices.

20.1 Les bénéfices bruts de la Société figurant dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constitueront le bénéfice net. Il sera prélevé, sur les bénéfices nets de la Société, un montant de cinq pour cent (5 %) qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

20.2 L'assemblée générale des Associés a un pouvoir discrétionnaire au regard de l'utilisation de ce surplus. Elle pourra notamment affecter ce bénéfice au versement d'un dividende ou à la réserve ou pourra le reporter.

20.3. Des dividendes intermédiaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

20.2.1 un état des comptes, un inventaire ou un compte rendu est élaboré par le Conseil de Gérance;

20.2.2 cet état des comptes, cet inventaire ou ce compte rendu montre que des fonds suffisants sont disponibles en vue d'une distribution; sachant que le montant pouvant ainsi être distribué ne pourra pas être supérieur aux bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice, majorés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais minorés des pertes reportées et des sommes qui seront affectées à la réserve légale;

20.2.3 la décision relative au versement de dividendes intermédiaires reviendra au Conseil de Gérance; et

20.2.4 une garantie a été obtenue quant au fait que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. - Dissolution - Liquidation

21. Dissolution - Liquidation.

21.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être des Associés, nommés par résolution de l'Assemblée Générale des Associés qui fixera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution des Associés ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

21.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société sera versé à l'Associé unique, ou s'il existe plusieurs Associés, aux Associés selon les conventions établies à tout moment par ceux-ci.

VII. - Dispositions générales

22. Dispositions générales.

22.1 Les avis, communications, résolutions écrites des Gérants et les résolutions écrites des Associés sont faits et prouvés par écrit, télégramme, fax, courrier électronique ou tout autre moyen de communication électronique et il peut y être renoncé selon les mêmes conditions.

22.2 Les pouvoirs sont également octroyés selon les conditions susmentionnées. Les pouvoirs relatifs à des réunions du Conseil de Gérance peuvent également être octroyés par un Gérant conformément à toutes les conditions qui seront acceptées par le Conseil de Gérance.

22.3 Les signatures peuvent être apposées à la main ou sous forme électronique, dans la mesure où elles remplissent toutes les exigences légales nécessaires pour être considérées comme des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions écrites des Gérants, les résolutions adoptées par le Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence et les résolutions écrites des Associés, le cas échéant, sont apposées sur un original ou plusieurs exemplaires du même document et tous ensemble, constitueront un seul et même document.

22.4 Toutes les questions qui ne sont pas explicitement régies par les Statuts seront déterminées conformément à la Loi et, sous réserve de toute disposition de la Loi à laquelle il ne peut être renoncé, tout contrat conclu par les Associés à tout moment.

Quatrième résolution

Les Associés décident de nommer tout gérant de la Société actuel ou futur, quelle que soit sa classe, ainsi que tout employé de Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., chacun agissant individuellement et avec les pleins pouvoirs de substitution, afin de mettre à jour le registre des associés de la Société et ainsi de tenir compte des modifications susmentionnées.

Cinquième résolution

Les Associés décident de prendre acte de la démission d'Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., dont le siège social est sis 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.336 de la fonction de gérant de la Société à compter du 20 mars 2015.

Les Associés décident de nommer:

- Burak Dalgin, né le 5 août 1978 à Bursa, Turquie, directeur général d'un fonds d'investissement privé, ayant son adresse professionnelle à Apa Giz Plaza 12th Floor Levent, Istanbul, Turquie, en tant que Gérant de Classe A pour une durée indéterminée;

- Louis Negre, né le 26 août 1949 à Paris, France, professionnel du financement des entreprises, ayant son adresse professionnelle au 53 rue François 1^{er}, 75008 Paris, France, en tant que Gérant de Classe B pour une durée indéterminée;

- Carsten Michael Söns, né le 16 novembre 1975 à Düsseldorf, Allemagne, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, en tant que Gérant de Classe C pour une durée indéterminée;

- Michael Joseph Verhulst, né le 25 août 1969 à Almelo, Pays-Bas, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, en tant que Gérant de Classe C pour une durée indéterminée; et

- Richardus Eduardus Johannes Brekelmans, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, en tant que Gérant de Classe C pour une durée indéterminée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare par la présente que sur demande des parties comparantes par-devant lui, le présent acte est rédigé en anglais et est suivi d'une version française et qu'en cas de différence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi, le présent acte a été rédigé à Echternach, le jour mentionné au début du présent document.

Ce document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, lequel mandataire a signé le présent acte original ensemble avec au notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 13 mars 2015. Relation: GAC/2015/2364. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 mars 2015.

Référence de publication: 2015045923/1196.

(150052542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

**Iskele Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l.)**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 193.641.

Rectificatif du 24/03/2014 L150052542

In the year two thousand and fifteen, on the twentieth day of March.

Before Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

VECTOR INTERNATIONAL INVESTMENTS S.À R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 190.839,

duly represented by Peggy Simon, employee, residing professionally in L-6475 Echternach, 9, Rabatt by virtue of a power of attorney given under private seal on March 12, 2015; and

COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS U.A., a cooperative established and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, registered with the Netherlands Chamber of Commerce under number 55842941,

duly represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal on March 16, 2015.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing parties are the sole shareholders (the "Shareholders") of Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 193.641, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) and incorporated on 27 November 2014 pursuant to a deed signed before Maître Blanche Moutrier, notary public residing in Esch-sur-Alzette, acting in replacement of Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, not yet published in the Mémorial C (the "Company");

II. The Company's share capital is currently set at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1) each;

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Creation of two (2) classes of shares namely: the ordinary shares A and the ordinary shares B, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each within the corporate capital of the Company and relevant reallocation of existing shares within the newly created classes;

2. Change of the corporate name of the Company from "Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l." to "Iskele Holding S.à r.l.";

3. Amendment and complete restatement of the articles of association of the Company including the amendment of the corporate object of the Company to read as follows:

"The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other Intellectual Property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object."

4. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes; and

5. Statutory appointments.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to create (2) classes of shares within the corporate capital of the Company, namely the ordinary shares A and the ordinary shares B and to reallocate the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, into:

(i) eight thousand three hundred and thirty three (8,333) ordinary shares A, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and that such eight thousand three hundred and thirty three (8,333) ordinary shares A shall be held by VECTOR INTERNATIONAL INVESTMENTS S.À R.L., pre-named; and

(ii) four thousand one hundred and sixty-seven (4,167) ordinary shares B, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and that such four thousand one hundred and sixty-seven (4,167) ordinary shares B shall be held by COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS UA, pre-named.

Second resolution

The Shareholders resolved to change the corporate name of the Company from "Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l." to "Iskele Holding S.à r.l.".

Third resolution

The Shareholders resolved to amend and completely restate the articles of association of the Company which shall henceforth be read as follows:

I. - Definitions - Name - Registered office - Object -Duration

1. Definitions. The following capitalized terms used in the articles of association shall have the following meanings:

"Acquisition" means the acquisition by the Company of fifty per cent (50%) of the share capital of the Target.

"Affiliate" means, with respect to a specified Person, any Person that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with, the specified Person; it being understood that, for purposes of this definition of "Affiliate," the term "control" means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a Person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise. The term Affiliate also includes in respect of a Person which is an individual a marital or family relationship.

"Articles" means these articles of association as may be amended from time to time.

"Board" means the board of managers of the Company from time to time.

"Business Day" means a day other than a Saturday, a Sunday or a public holiday, on which banks are open for general business in Luxembourg, Istanbul and London.

"Cash Financial Indebtedness" means the aggregate of:

1. all loans and other interest bearing debt (short, medium and long term bank loans, overdrafts), bonds and any form of financing including factoring obligations, acceptance credits, discounting or similar activities; PLUS

2. interest amounts due, accrued but unpaid on all financial debt; PLUS

3. future principal instalments of finance lease agreements and redemption price related thereto including sale and leaseback arrangements; PLUS

4. overdue tax liabilities relating to corporate tax net off quarterly paid advance corporate taxes; PLUS

5. any overdue taxes (corporate and others including its interest) and any tax and social security premium obligations with respect to any prior tax amnesty and/or restructurings made with the relevant tax office and social security institute; PLUS

6. overdue trade payables to third parties which are overdue more than 90 (ninety) days; PLUS

7. tax liabilities that are triggered or accrued with respect to the restructuring of financial statements (including any write-offs, write-downs (i.e. due to due from shareholder), etc.) and ownership structure changes of the Target or its subsidiaries which is agreed with regard to the Acquisition; PLUS

8. factoring liabilities; PLUS

9. dividends approved at the shareholders' meeting or otherwise agreed (or any other mechanism with a similar effect); PLUS

10. payables to vendors with a financing nature (i.e. equipment suppliers, construction companies with respect to capital expenditures made); PLUS

11. any accrued but unpaid (whether or not recorded to the accounts) bonus payment, either general or related to the Acquisition to be paid by the Target or its subsidiaries to any of the shareholders or their employees; PLUS

12. disputed payables including interest accruals and litigation expenses; PLUS

13. payables to Related Parties and shareholder loans and all associated liabilities including but not limited to the interest; PLUS

14) accrued interest on any indebtedness, obligation, claim or liability described in paragraphs (1) through (13) above.

"Class A Manager" means any class A manager of the Company proposed from time to time for appointment by the holder of the Ordinary Shares A pursuant to clause 12 of these Articles.

"Class B Manager" means any class B manager of the Company proposed from time to time for appointment by the holder of the Ordinary Shares B pursuant to clause 12 of these Articles.

"Class C Manager" means any class C manager of the Company appointed by the general meeting of the shareholders pursuant to clause 12 of these Articles.

"Consultation Period" has the meaning ascribed to such term in clause 13.2.

"Completion Date" means the date on which the Acquisition has been completed.

"Co-Investment Agreement" means any co-investment agreement (or similar agreement), relating to, inter alia, the Company as may be entered into from time to time between, among others, the Shareholders.

"Drag Along Notice" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Drag Buyer" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Drag Completion Date" has the meaning ascribed to such term in clause 10.5.

"Dragged Shares" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Dragged Shareholder" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Dragging Shareholder" has the meaning ascribed to such term in clause 10.1.

"Initial Equity Investment" has the meaning ascribed to such term the Target SHA.

"Initial Investment" means, in Euro terms, two thirds (2/3) of the Initial Equity Investment.

"IPO" means initial public offering.

"Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

"Managers" means the managers of the Company from time to time, irrespective to their class, and the term "Manager" means any one of them.

"Non-Cash Financial Indebtedness" means the aggregate of:

1. non-cash letter of credit, guarantees, and letters of guarantee; PLUS
2. fair market value of any derivatives contracts (including forwards, options, swaps, etc.) whether or not recorded to statutory accounts.

"Notice of Acceptance" has the meaning ascribed to such term in clause 13.2.

"Offer Period" has the meaning ascribed to such term in clause 9.2.

"Options" has the meaning ascribed to such term in clause 11.1.

"Ordinary Shares A" has the meaning ascribed to such term in clause 6.1.

"Ordinary Shares B" has the meaning ascribed to such term in clause 6.1.

"Operating Decision" means any of the following:

1. Sales, leases or other dispositions of assets in a single transaction or series of transactions (other than any sales, leases or other dispositions made in accordance with the approved budget and the business plan or in the ordinary course of business) that, in aggregate, would cause the total amount of sales, leases or other dispositions to exceed one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-).
2. Acquisitions of assets or other investments in a single transaction or series of transactions (other than any capital expenditures made in accordance with the budget and the business plan or in the ordinary course of business) that, in the aggregate, would cause the total amount of capital expenditures to exceed one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-).
3. Grant of any guarantees or other security in favor of third parties; save for any claims relating to public receivables, and other existing security/guarantees that have been disclosed and which are relating to events that have taken place prior to the Completion Date.
4. Commencing or settling any litigation or arbitration proceeding with an individual claim in excess of one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-) or with related claims exceeding two hundred thousand US Dollars (USD 200,000.-) in the aggregate.
5. Any capital increase.
6. Incurring Cash Financial Indebtedness in excess of one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-) individually or two hundred and fifty thousand US Dollars (USD 250,000.-) in the aggregate.
7. Incurring Non-cash Financial Indebtedness, in excess of two hundred thousand US Dollars (USD 200,000.-) individually or five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) in the aggregate.
8. Any change of the auditors of Target or any of its subsidiaries.
9. Any approval of payment of dividends or distributions by Target or any of its subsidiaries.
10. Approval of the accounts, financial statements and annual report of Target or any of its subsidiaries.
11. Approval and changes to the annual budget and to business plan of Target or any of its subsidiaries.
12. Except as permitted by any Co-Investment Agreement, appointments or dismissals of any senior manager of Target as may be further described in any agreement pertaining to Target from time to time, establishing their duties and responsibilities, including negotiating and entering into any employment agreements with them, as well as proposals, establishing, varying or terminating of their remuneration packages, management or employee stock option awards, grants or plans.

"Permitted Transfer" means (i) a Transfer of Shares to an Affiliate of any of the Shareholders or to the limited partners of any of the Shareholders, (ii) a Transfer of Shares to the other Shareholders or (iii) a Transfer of Shares made to comply with an order of a court of competent jurisdiction.

"Person" or "Persons" means any individual, partnership (whether general or limited), limited liability company, corporation, company, trust, estate, association, nominee or other entity.

"Pre-emptive Offer" has the meaning ascribed to such term in clause 11.1.

"Pre-emptive Offer Acceptance Notice" has the meaning ascribed to such term in clause 11.4.

"Pre-emptive Offer Notice" has the meaning ascribed to such term in clause 11.1.

"Pre-emptive Offer Response Period" has the meaning ascribed to such term in clause 11.4.

"Proposed Transfer" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Related Party" means with respect to the Target and/or its subsidiaries, any of their direct and indirect shareholders, any of their past, present and future Affiliates or any senior manager, or any relative up to second degree (i.e. any sister or brother or any of their lineal descendants) or spouse (or parents of such spouse) of any of the foregoing, or any Affiliate of any of the foregoing.

"Selling Shareholder" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Selling Shareholder Shares" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Shareholders" means any shareholder of the Company from time to time.

"Shares" means the shares of the Company issued from time to time, irrespective of their class, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

"Structural Decision" means any of the following:

1. Establishment of any subsidiary or joint venture or partnership with Target or any of its subsidiaries or subscribing for shares in a legal entity.

2. Presentation of or consent to any petition for liquidating, terminating or winding up the Company, the Target or any of its subsidiaries.

3. Any change, adjustment, modification or amendment to the articles of association, by-laws or other organizational or constitutional documents of the Company, the Target or any of its subsidiaries, except in the case of changes required as a result of capital increases.

4. Any entry into, variation or termination of any transaction between any or both of Target or any of its subsidiaries, on the one hand, and a Related Party on the other hand except as expressly permitted by any Co-Investment Agreement.

5. Any change to the share capital of Target or any of its subsidiaries (including the number, value, class and rights of shares in the capital of Target or any of its subsidiaries, including by issuance, reduction, share split, share consolidation, redemption or otherwise).

6. Any change in the tax structure and accounting policies of the Company, the Target or any of its subsidiaries. Any IPO, public securities listings or registrations of Target or any of its subsidiaries.

7. Commencement of a voluntary bankruptcy or insolvency proceedings.

"Tag Buyer" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Tag Completion Date" has the meaning ascribed to such term in clause 9.6.

"Tag Offer" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Tagged Shares" has the meaning ascribed to such term in clause 9.1.

"Target" means KOZA GIDA DA ITIM SANAY VE T CARET ANON M RKET , a company incorporated and registered at Istanbul Trade Registry Office with no. 320783 which has its registered office at Ayaza a Mah.Kemerburgaz Cad. No.25/3 Sariyer Istanbul.

"Target SHA" means any shareholders agreement relating to the Target.

"Transfer" means the transfer of any right or obligation and in the context of Shares includes, without limitation, (i) all transfers, sales or assignments of partial (e.g. jouissance, usufruit or nue-propriété) or full title by any legal means, (ii) any gratuitous or onerous transfer even if the transfer is made pursuant to a public auction ordered by a Court, (iii) any transfer which is the result of any contribution, apport partiel d'actif, merger or spin-off (scission) or similar transaction, loan, enforcement of a pledge, (iv) any transfer pursuant to an increase of capital by way of capitalisation of reserves or profits, any transfer of preferential subscription rights pursuant to an increase of capital by way of contribution in cash or individual waiver of such preferential subscription rights in favour of identified Persons, (v) any transfer pursuant to a reduction of share capital, and (vi) any convention de croupier; the words "transfer" and "transferee" shall be construed accordingly.

"Veto Operating Decisions" has the meaning ascribed to such term in clause 13.4.

2. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Iskele Holding S.à r.l. (the "Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the Law.

3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single Shareholder or the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board.

4. Object.

4.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other Intellectual Property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

5.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

II. - Capital - Transfers

6. Capital.

6.1 The Company's share capital is fixed at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by eight hundred thousand three hundred and thirty three (8,333) ordinary shares A, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Ordinary Shares A") and four thousand one hundred and sixty-seven (4,167) ordinary shares B, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Ordinary Shares B"), all subscribed and fully paid-up.

6.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

7. Shares.

7.1 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8. Shares transfer.

8.1 Any Transfer of Shares shall be subject to the conditions and limitations set forth in these Articles.

8.2 Any Transfer of Shares (other than a Permitted Transfer) is prohibited, except if otherwise provided for in these Articles.

8.3 Any Transfer of Shares (including a Permitted Transfer) by a Shareholder shall be subject to a written notice of such proposed Transfer addressed to all other Shareholders, served at least thirty (30) Business Days prior to the proposed Transfer, containing (i) the identity of the potential transferee and the person controlling it, (ii) an indication of the number of Shares to be acquired by the potential transferee and (iii) the price offered for such Shares (or, in case of payment in kind, the value of the assets to be transferred in consideration for the Transfer and the valuation method).

8.4 Unless otherwise provided for herein, any Transfer of Shares (including a Permitted Transfer) to a non-Shareholder is subject to the prior approval of the shareholders of the Company representing at least three quarters ($\frac{3}{4}$) of the corporate capital of the Company for the purposes of article 189 of the Law.

8.5 Any Transfer of Shares (including a Permitted Transfer) (i) is conditioned upon the compliance with any further requirement which may apply pursuant to any Co-Investment Agreement (as the case may be), (ii) shall be notified to the Company for the purposes of, inter alia, article 1690 of the Luxembourg Civil Code, and (iii) shall be recorded in the Shareholders' register of the Company.

8.6 For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

8.7 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

8.8 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

9. Tag along right.

9.1 Except in case of a Permitted Transfer, if a Shareholder intends to Transfer (the "Selling Shareholder") Shares (the "Selling Shareholder Shares") to one or more third parties (each a "Tag Buyer") (the "Proposed Transfer"), the Selling Shareholder shall not be entitled to Transfer such Shares and no such Shares shall be capable of being purchased or Transferred unless the Selling Shareholder shall have offered (the "Tag Offer") the other Shareholders the opportunity to sell the pro rata portion of such other Shareholders' Shares, such that the other Shareholders are entitled to Transfer an amount of Shares equal to the product of (i) the number of Shares that the Selling Shareholder is proposing to Transfer to the Tag Buyer and (ii) a fraction, the denominator of which is the number of Shares owned by the relevant other Shareholder divided by the aggregate number of Shares issued by the Company (the "Tagged Shares") on the same terms and conditions as the Selling Shareholder, it being specified that the number of Tagged Shares shall be rounded down to the lower whole number.

9.2 A Tag Offer shall be made by notice specifying:

9.2.1 the identity of each Tag Buyer;

9.2.2 the number of Selling Shareholder Shares and the number of Tagged Shares;

9.2.3 the amount and form of consideration and the proportion of cash and/or securities that the Tag Buyer is proposing to pay for each of those Shares;

9.2.4 the proposed, place, date and time of transfer;

9.2.5 a time (being not less than fifteen (15) Business Days) within which the offer, if not accepted, shall be deemed to be declined (the "Offer Period"); and

9.2.6 to the extent not set out in the accompanying documents, any other terms and conditions of sale on which the Tag Buyer is proposing to purchase the Selling Shareholder Shares

and the Tagged Shares, and shall be accompanied by the share transfer agreement required to be executed by the other Shareholders if they accept the Tag Offer.

9.3 The amount of consideration and the proportion of cash and/or securities for which the Tag Buyer shall offer and is proposing to pay for each of the Tagged Shares shall be the same as that offered and to be paid for each of the Selling Shareholder Shares being transferred to the Tag Buyer pursuant to the Proposed Transfer.

9.4 The Tagged Shares shall be acquired on the same, or no more onerous, terms and conditions (including the same, or no more onerous, representations, warranties, covenants, undertakings, indemnities and requirements relating to contributing to any retention (if any)) for which the Selling Shareholder is selling its Selling Shareholder Shares.

9.5 In case of a Proposed Transfer, if the other Shareholder accepts the Tag Offer within the Offer Period, the number of Selling Shareholder Shares that may be Transferred by the Selling Shareholder shall, if necessary for the procurement of the Proposed Transfer, be reduced by an amount equal to the number of Tagged Shares as determined in accordance with Clause 9.1 so that the Selling Shareholder and the other Shareholder are selling their shares pro rata in proportion to their shareholding in the Company.

9.6 Completion of the sale and purchase of any Tagged Shares (the "Tag Completion Date") in respect of which the Tag Offer has been accepted shall be conditional upon, and shall take place on the same date and at the same time and place as, the completion of the Proposed Transfer.

9.7 On or before the Tag Completion Date, the other Shareholder selling the Tagged Shares shall deliver to the Company:

9.7.1 a duly executed share transfer agreement in respect of the Tagged Shares; and

9.7.2 any other related documents required by the Selling Shareholder or the Tag Buyer to be executed by the other Shareholder selling the Tagged Shares.

10. Drag along right.

10.1 If the holder of the Ordinary Shares A (the "Dragging Shareholder") wishes to transfer all of the Shares registered in its name to a bona fide third party purchaser (the "Drag Buyer") (i) at any time prior to the fifth anniversary of the Completion Date, for a consideration at least equal to twice the Initial Investment or (ii) from and after the fifth anniversary of the Completion Date, for any consideration, the holder of the Ordinary Shares A shall have the right by written notice (the "Drag Along Notice") to the holder of the Ordinary Shares B (the "Dragged Shareholder") to require the Dragged Shareholder to sell and transfer all its Shares (the "Dragged Shares") free and clear from all liens, charges and encumbrances and together with all rights attaching to them and with full title guarantee to the Drag Buyer (or as the Drag Buyer may direct) in accordance with the provisions of this Clause 10.

10.2 A Drag Along Notice must be given to the Dragged Shareholder at least twenty (20) Business Days before the completion of the transfer of the Dragging Shareholder Shares to the Drag Buyer (or the transferee(s) to whom the Drag Buyer directs the Dragged Shares to be transferred) and shall specify:

10.2.1 that the Dragged Shareholder is required to transfer all its Shares pursuant to this Clause 10;

10.2.2 the identity of the Drag Buyer (and, if relevant, the transferee(s) to whom the Drag Buyer directs the Dragged Shares are to be transferred);

10.2.3 the amount (if any) and form of consideration for which the Dragged Shares are to be transferred;

10.2.4 the proposed, place, date and time of transfer;

10.2.5 to the extent not set out in the accompanying documents, the other terms and conditions of sale to which the Dragged Shareholder is required to adhere, and 10.2.6 shall be accompanied by the share transfer agreement required to be executed by the Dragged Shareholder to give effect to the relevant transfer.

10.3 A Drag Along Notice may be revoked by the Dragging Shareholder at any time prior to the completion of the sale and purchase of the Dragged Shares by notice to the Dragged Shareholder.

10.4 The Dragged Shares shall be acquired on the same, or no more onerous, terms and conditions (including the same, or no more onerous, representations, warranties, covenants, undertakings, indemnities and requirements relating to contributing to any retention (if any)) for which the holder of the Ordinary Shares A is selling its Shares, disregarding any terms and conditions which are not directly related to the sale of the Dragging Shareholder's Shares.

10.5 Completion of the sale and purchase of the Dragged Shares (the "Drag Completion Date") shall be conditional upon, and shall take place on the same date and at the same time and place as, the sale of the Dragging Shareholder's Shares to the Drag Buyer (or the transferee(s) to whom the Drag Buyer directs the Dragged Shares to be transferred) unless the Dragged Shareholder and the Dragging Shareholder otherwise agree, in which case completion of the sale and purchase of the Dragged Shares shall take place on a date that is no more than twenty (20) Business Days later.

10.6 On or before the Drag Completion Date, the Dragged Shareholder shall deliver to the Company (i) duly executed share transfer agreement in respect of the Dragged Shares (in a form agreed by the holder of the Ordinary Shares A) and (ii) any other related documents required by the Dragging Shareholder or the Drag Buyer to be executed by the Dragged Shareholder.

11. Pre-emptive right.

11.1 Should the Company or any of the Shareholders propose to issue, offer or allot Shares or to grant options giving the right to subscribe for, or acquire, Shares (the "Options"), those Shares or Options shall not be issued, offered, allotted or granted to any Person unless the Company has first offered them to the Shareholders on the same terms, and at the same price, as those Shares or Options are being offered to other Persons, pro-rata to their holdings of Shares (as nearly as possible without involving fractions) (the "Pre-emptive Offer"), by serving a notice to the Shareholders and the Company (the "Pre-emptive Offer Notice").

11.2 The Pre-emptive Offer Notice shall be in writing, and provide details of the number and subscription price of the Shares or Options.

11.3 Each Shareholder shall notify in writing the other Shareholder and the Company of its intention to subscribe for or acquire the Shares or the Options pursuant to the Pre-emptive Offer within twenty (20) Business Days as from the date of the Pre-emptive Offer Notice.

11.4 Each Shareholder shall have a period of twenty (20) Business Days following the giving of the Pre-emptive Offer Notice (the "Pre-emptive Offer Response Period") to accept the Pre-emptive Offer, by giving a notice to the Company and the other Shareholder (the "Pre-emptive Offer Acceptance Notice").

11.5 The Pre-emptive Offer Acceptance Notice shall be in writing, and provide details of the number of Shares or Options that the Shareholder is willing to subscribe for or acquire.

11.6 If a Shareholder does not serve a Pre-emptive Offer Acceptance Notice within the Pre-emptive Offer Response Period, it will no longer benefit from its preemptive right provided for by clause 11.1.

11.7 Any contribution to the equity of the Company (including, but not limited to, contributions to the equity basis of the Company without issuing any new shares (account 115 of the standard chart of accounts (apport en capitaux propres non rémunérés par des titres)) shall, unless otherwise agreed by the Shareholders, be made by the Shareholders pro-rata to their shareholding in the Company.

III. - Management - Representation

12. Board.

12.1 The Company is managed by a Board composed of at least five (5) Managers who do not need to be Shareholders:

12.1.1 the holder of the Ordinary Shares A shall be entitled to propose for appointment by the general meeting of Shareholders one (1) manager who will be denominated "Class A Manager";

12.1.2 the holder of the Ordinary Shares B shall be entitled to propose for appointment by the general meeting of Shareholders one (1) manager who will be denominated "Class B Manager"; and

12.1.3 at least three (3) managers shall be appointed by the general meeting of Shareholders who will be denominated "Class C Managers".

The Managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which determines their powers and the duration of their mandates. The Managers may be re-elected.

12.2 The Managers may be revoked ad nutum by a resolution of the general meeting of Shareholders.

13. Powers of the board.

13.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board, which shall have all the broadest powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

13.2 The Company shall neither procure nor give effect to nor proceed with any Operating Decisions relating to the Company, Target or any Group Companies (i) before the expiry of a consultation period of ten (10) Business Days between the Shareholders starting on the date on which the relevant Operating Decision is notified in writing by any manager of the Company to the Shareholders (the "Consultation Period") and (ii) before the service by the holder of the Ordinary Shares A of a notice of acceptance to the Company and the other Shareholders in writing (the "Notice of Acceptance"), pursuant to which the holder of the Ordinary Shares A expressly consents to the adoption and/or implementation of the relevant Operating Decision(s).

13.3 Subject to Clause 12.4 below, at the expiration of the Consultation Period and upon service of a Notice of Acceptance by the holder of the Ordinary Shares A, the Operating Decisions (other than the Veto Operating Decisions) shall be considered as adopted by the Shareholders and shall be implemented by the Company and/or Target, as applicable.

13.4 Notwithstanding any provision to the contrary, the Company and the members of the Board shall neither procure, nor give effect to, nor proceed with, any of the following matters relating to the Company, Target or any Group Companies (together, the "Veto Operating Decisions") without the express prior written consent of all the Shareholders:

13.4.1 sales, leases or other dispositions of assets in a single transaction or series of transactions (other than any sales, leases or other dispositions made in accordance with the approved annual budget and five year business plan or in the ordinary course of business) that, in aggregate, would cause the total amount of sales, leases or other dispositions to exceed five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-);

13.4.2 acquisitions of assets or other investments in a single transaction or series of transactions (other than any capital expenditures made in accordance with the approved annual budget and five year business plan or in the ordinary course of business) that, in the aggregate, would cause the total amount of capital expenditures to exceed five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-);

13.4.3 grant of any guarantees or other security in favor of third parties, except for guarantees given in connection with the acquisition financing that may be required by the Shareholders for the funding of the Acquisition; save for any claims relating to public receivables, and other existing security/guarantees that have been disclosed and which are relating to events that have taken place prior to the Completion Date;

13.4.4 commencing or settling any litigation or arbitration proceeding with an individual claim in excess of five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) or with related claims exceeding five hundred thousand US Dollars (USD 500,000.-) in the aggregate;

13.4.5 incurring Cash Financial Indebtedness in excess of fifty per cent (50%) of the previous years' EBITDA

13.4.6 incurring Non-Cash Financial Indebtedness, in excess of ten per cent (10%) of previous years' sales of Target; and

13.4.7 any change of the auditors of Target or any of its subsidiaries to the extent that the auditor to be appointed is not Deloitte, PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young or KPMG.

13.5 To the extent permitted by law, the Company shall neither procure nor give effect to nor proceed with any of the Structural Decisions without the service by the Shareholders of a notice of acceptance to the Company in writing, pursuant to which the Shareholders unanimously expressly consent to the adoption and/or implementation of the relevant Structural Decision(s).

14. Procedure.

14.1 The Board shall meet upon call by any member of the Board, at the place indicated in the notice of meeting which shall be at registered office of the Company, unless the Managers agree on an alternative location.

14.2 Notice of any meeting of the Board shall be given to all Managers at least forty-eight (48) hours in advance of the time set for such meeting, except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the notice. Each notice of meetings of the Board shall specify a reasonably detailed agenda and be accompanied by any relevant papers. The notice may be sent by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail.

14.3 No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board.

14.4 Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Manager as his proxy.

14.5 The Board may validly deliberate and act only if at least a majority of its members is present or represented, including at least one (1) Class A Manager, one (1) Class B Manager and one (1) Class C Manager. If such quorum is not reached at such meeting, the meeting of the Board shall be adjourned to a later date and such adjourned meeting shall be deemed quorate only if at least a majority of its members is present or represented, including at least one (1) class A Manager.

14.6 Subject to matters requiring consent for which the Board shall require the prior consent of the Shareholders as set forth and pursuant to Clause 13, any decision of the Board shall be validly adopted by a simple majority of the votes cast including the positive vote of one (1) class A Manager.

14.7 The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by a chairman of the meeting appointed among the Managers by the Managers or by all the Managers present or represented at the meeting. Copies of such minutes shall be distributed to all Managers and shall be retained at the Company's registered office in Luxembourg. Such minutes shall include all material discussions of the Board.

14.8 Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

14.9 Written resolutions signed by all the Managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, telegram, e-mail or by any other means of electronic communication.

15. Representation.

15.1 The Company shall be bound towards third parties:

15.1.1 by the joint signature of any Class A Manager and any Class C Manager;

15.1.2 by the joint signature of any Class B Manager and any Class C Manager; or

15.1.3 by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated.

16. Liability of the managers. The Managers assume, by reason of their mandates, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law and in accordance with any agreement which may have been entered into among the Shareholders from time to time.

IV. - General Meetings of shareholders

17. Powers and voting rights.

17.1 In case of single Shareholder, such single Shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of Shareholders.

17.2 Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

17.3 Each Shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile, telegram, e-mail or by any other means of electronic communication to represent him at the general meetings of Shareholders.

18. Form - Quorum - Majority.

18.1 If there are not more than twenty-five Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by written resolutions, the text of which shall be sent to all the Shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Shareholders shall cast their vote by signing the written resolutions. The signatures of the Shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, telegram, e-mail or by any other means of electronic communication.

18.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

18.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. - Annual accounts - Allocation of profits

19. Accounting year.

19.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

19.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

19.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office and shall have the right to receive upon reasonable written request to the Company copies of such documents.

20. Allocation of profits.

20.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

20.2 The general meeting of Shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

20.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

20.2.1 a statement of accounts or an inventory or report is established by the Board;

20.2.2 this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

20.2.3 the decision to pay interim dividends is taken by the Board; and

20.2.4 assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. - Dissolution - Liquidation

21. Dissolution - Liquidation.

21.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholders or by the Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

21.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the single Shareholder or, in the case of a plurality of Shareholders to the Shareholders as may be agreed from time to time amongst the Shareholders.

VII. - General provisions

22. General provisions.

22.1 Notices and communications are made or waived and the Managers written resolutions as well as the Shareholders written resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

22.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

22.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers circular resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders circular resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

22.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Fourth resolution

The Shareholders resolved to appoint any present or future manager of the Company, irrespective of his/her/its class, as well as any employee of Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., each acting individually and with full powers of substitution, to update the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes.

Fifth resolution

The Shareholder resolved to acknowledge the resignation of Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., having its registered office at, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade registry under number B 103.336, as manager of the Company, with effect as of 20 March 2015.

The Shareholders resolved to appoint:

- Burak Dalgin, born on 5 August 1978 in Bursa, Turkey, managing director of Private equity fund, professionally resident at Apa Giz Plaza 12th Floor Levent, Istanbul, Turkey, as a Class A Manager of the Company for an indefinite term;

- Louis Negre, born on 26 August 1949 in Paris, France, corporate finance professional, professionally resident at 53 rue François 1^{er}, 75008 Paris, France, as a Class B Manager of the Company for an indefinite term;

- Carsten Michael Söns, born on 16 November 1975 in Düsseldorf, Germany, companies director, professional resident at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class C Manager of the Company for an indefinite term;

- Michael Joseph Verhulst, born on 25 August 1969 in Almelo, the Netherlands, companies director, professional resident at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class C Manager of the Company for an indefinite term; and

- Richardus Eduardus Johannes Brekelmans, born on 12 September 1960 in Amsterdam, the Netherlands, companies director, professional resident at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class C Manager of the Company for an indefinite term.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'année deux mille quinze, le vingt mars.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

VECTOR INTERNATIONAL INVESTMENTS S.À R.L., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 190.839,

dûment représentée par Peggy Simon, employée, ayant son adresse professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 12 mars 2015; et

COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS U.A., une coopérative régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social sis au Prins Bernhardplein 200, 1097JB Amsterdam, immatriculée à la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 55842941,

dûment représentée par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 mars 2015.

Lesdites procurations, ayant été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire soussigné, seront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont demandé au notaire soussigné de donner effet à ce qui suit:

I. Les parties comparantes sont les associés uniques (les «Associés») de Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 193.641, au capital social de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) et constituée le 27 novembre 2014 conformément à un acte signé par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, agissant en remplacement de Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, pas encore publié dans le Mémorial C (la «Société»);

II. Le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) divisés en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'un euro (1 EUR) chacune;

III. L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant:

1. Création de deux (2) classes de parts sociales: les parts sociales ordinaires A et les parts sociales ordinaires B, d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune à partir du capital social de la Société et réaffectation des parts sociales au sein des classes ainsi créées;

2. Changement de la dénomination sociale de la Société de «Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l.» en «Iskele Holding S.à r.l.»;

3. Modification et refonte complète des statuts de la Société, y compris modification de l'objet social de la Société de la manière suivante:

«L'objet de la société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans des sociétés ou des entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra notamment acquérir par voie de souscription, d'achat et d'échange ou de quelque manière que ce soit, des titres, des actions et autres participations, valeurs mobilières, obligations, obligations non garanties, certificats de dépôt et autres titres de créance et, plus généralement, toutes les valeurs mobilières et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques quelles qu'elles soient. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou de droits de Propriété Intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit par voie d'offre publique. Elle pourra émettre, mais uniquement par voie de placement privé, des billets, obligations et obligations non garanties et toute sorte de titre de créance et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, y compris, sans limitation, les produits de tout emprunt et/ou de toute émission de titre de créance ou de participation à ses filiales, affiliés et/ou autres sociétés. La Société pourra également fournir des garanties, nantir, transférer, grever ou, de quelque manière que ce soit, créer et accorder des sûretés à l'égard de tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations

et engagements de toute autre société et, en général, à son propre profit et/ou au profit de toute autre société ou personne.

La Société pourra, en règle générale, employer toutes les techniques et instruments au regard de ses investissements aux fins de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra mener toutes les activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes les transactions au regard d'un bien immobilier ou mobilier qui, directement ou indirectement, sont favorables ou pertinentes pour son objet.»

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements susmentionnés; et

5. Nominations statutaires.

Par ces motifs, les parties comparantes, agissant par l'intermédiaire de leur fondé de pouvoir, ont demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de créer deux (2) classes de parts sociales dans le capital social de la Société, à savoir les parts sociales ordinaires A et les parts sociales ordinaires B et de réaffecter les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune de la manière suivante:

(iii) huit mille trois cent trente-trois (8.333) parts sociales ordinaires A d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, et ces huit mille trois cent trente-trois (8.333) parts sociales ordinaires A seront détenues par VECTOR INTERNATIONAL INVESTMENTS S.À R.L., susnommée; et

(iv) quatre mille cent soixante-sept (4.167) parts sociales ordinaires B d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune et ces quatre mille cent soixante-sept (4.167) parts sociales ordinaires B seront détenues par COOPERATIVE TURKISH EQUITY INVESTMENTS UA, susnommée.

Deuxième résolution

Les Associés décident de changer la dénomination sociale de la Société de «Luxembourg Investment Company 23 S.à r.l.» en «Iskele Holding S.à r.l.».

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier et de refondre totalement les statuts de la Société de la manière suivante:

I - Définitions - Dénomination sociale - Siège social - Objet social - Durée

1. Définitions. Les termes commençant par une majuscule utilisés dans les statuts auront les significations suivantes:

«Acquisition» désigne l'acquisition, par la société, de cinquante pour cent (50 %) du capital social de la Société Cible.

«Affilié» désigne, au regard d'une Personne spécifique, toute Personne qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par ou se trouve sous le contrôle commun conjointement à ladite Personne spécifique; sachant qu'aux fins de la présente définition du terme «Affilié», le terme «contrôle» désigne la détention, directe ou indirecte, de la capacité à diriger ou orienter la direction de la gestion et des politiques d'une Personne, que ce soit via la détention de titres conférant un droit de vote, par contrat ou autrement. Le terme Affilié inclut également, au regard de toute Personne qui serait un particulier, une relation matrimoniale ou familiale.

«Statuts» désigne les présents Statuts tels que modifiés de temps à autre.

«Conseil de Gérance» désigne le conseil de gérance de la Société à tout moment.

«Jour Ouvré» fait référence à un jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié au cours duquel les banques sont ouvertes à Luxembourg, Istanbul et Londres aux fins des activités courantes.

«Endettement Financier de Trésorerie» désigne la somme de ce qui suit:

1. tous les emprunts et autres dettes portant intérêts (emprunts à court, moyen et long terme, découverts), obligations et toute forme de financement, ce qui inclut les obligations d'affacturage, les crédits baux, les escomptes ou toute activité similaire; PLUS

2. les intérêts dus, courus mais non réglés sur toutes les dettes financières; PLUS

3. les futures échéances du capital des contrats de crédit-bail et le prix de rachat à ce titre, ce qui inclut les accords de cession-bail; PLUS

4. les dettes fiscales impayées au regard de l'impôt sur les sociétés déduction faite de l'impôt sur les sociétés réglé d'avance chaque trimestre; PLUS

5. tous les impôts impayés (professionnels et autres, y compris leurs intérêts) et toute cotisation sociale et fiscale au regard de toute amnistie fiscale préalable et/ou restructuration effectuée conclue avec un service des impôts et un organisme de sécurité sociale compétents; PLUS

6. les dettes financières dues à des tiers depuis plus de quatre-vingt-dix (90) jours; PLUS

7. les dettes fiscales qui sont créées ou exigibles au regard de la restructuration des états financiers (y compris tout amortissement, toute dépréciation (c'est-à-dire qui sont dus par l'Associé), etc.) et les changements de la structure de l'actionariat de la Société Cible ou de ses filiales qui sont convenus au regard de l'Acquisition; PLUS

8. les dettes d'affacturage; PLUS

9. les dividendes approuvés lors d'une assemblée des associés ou de quelque manière que ce soit (ou tout autre mécanisme ayant un effet similaire); PLUS

10. les dettes fournisseurs de nature financière (c'est-à-dire les fournisseurs d'équipements, les entreprises de construction au regard des dépenses en capital effectuées); PLUS

11. tous les bonus exigibles mais non versés (qu'ils soient comptabilisés ou non), généraux ou liés à l'Acquisition, qui seront versés par la Société Cible ou ses filiales à l'un des associés ou aux salariés; PLUS

12. les dettes contestées, ce qui inclut les intérêts et les frais liés au contentieux; PLUS

13. les dettes envers des Parties Liées et les prêts aux associés et toutes les dettes associées, ce qui inclut, mais sans être limitatif, les intérêts à cet égard; PLUS

14. les intérêts courus au regard de tout endettement, obligation, réclamation ou passif décrits dans les paragraphes (1) à (13) ci-dessus.

«Gérant de Classe A» désigne tout gérant de classe A de la Société dont la nomination est proposée à tout moment par le détenteur des Parts Sociales Ordinaires de Classe A conformément à l'article 12 des présents Statuts.

«Gérant de Classe B» désigne tout gérant de classe B de la Société dont la nomination est proposée à tout moment par le détenteur des Parts Sociales Ordinaires de Classe B conformément à l'article 12 des présents Statuts.

«Gérant de Classe C» désigne tout gérant de classe C de la Société nommé par l'assemblée générale des Associés conformément à l'article 12 des présents Statuts.

«Période de Consultation» a la signification qui lui est conférée dans l'article 13.2.

«Date de Réalisation» désigne la date à laquelle l'Acquisition est réalisée.

«Accord de Co-investissement» désigne tout accord de co-investissement (ou autre accord similaire) relatif, inter alia, à la Société susceptible d'être conclu à tout moment entre les Associés notamment.

«Avis de Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Acheteur de Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Date de Réalisation de la Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.5.

«Parts Sociales de Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Associé soumis à la Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Associé imposant la Sortie Forcée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 10.1.

«Investissement Initial en Capitaux Propres" a la signification qui lui est conférée dans le Pacte Target.

«Investissement Initial» désigne en Euros, deux tiers (2/3) de l'Investissement Initial en Capitaux Propres.

«IPO» désigne une introduction en bourse.

«Loi» désigne la loi du Luxembourg du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

«Gérants» désigne les gérants de la Société à tout moment, quelle que soit leur classe et le terme «Gérant» désigne l'un d'entre eux.

«Endettement Financier Hors Trésorerie» désigne la somme de ce qui suit:

1. les crédits documentaires, cautions et lettres de cautionnement hors trésorerie; PLUS

2. la juste valeur marchande de tout contrat d'instrument dérivé (y compris les contrats à terme, les options, les swaps, etc.) qu'il soit, ou non, enregistré dans les comptes statutaires.

«Avis d'Acceptation» a la signification qui lui est conférée dans l'article 13.2.

«Durée de l'Offre» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.2.

«Options» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.1.

«Parts Sociales Ordinaires A» a la signification qui lui est conférée dans l'article 6.1.

«Parts Sociales Ordinaires B» a la signification qui lui est conférée dans l'article 6.1.

«Décision Opérationnelle» désigne ce qui suit:

1. Les ventes, locations et autres cessions d'actifs via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que toute vente, location ou autre cession effectuée dans les limites du budget et du plan d'affaires approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale est supérieure à cent mille Dollars US (100.000 USD).

2. Les acquisitions d'actifs ou autres investissements via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que toute dépense en capital effectuée dans les limites du budget et du plan d'affaires approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale serait supérieure à cent mille Dollars US (100.000 USD).

3. L'octroi de garanties ou autres cautions à des tiers; sauf au regard des réclamations liées à des créances publiques, et toute autre caution/garantie existante qui ont été divulguées et ont trait à des événements survenus avant la Date de Réalisation.

4. Intenter ou transiger toute procédure de contentieux ou d'arbitrage d'un montant individuel supérieur à cent mille Dollars US (100.000 USD) ou dont les montants totaux sont supérieurs à deux cent mille Dollars US (200.000 USD).

5. Toute augmentation de capital.

6. Tout Endettement Financier de Trésorerie supérieur à cent mille Dollars US (100.000 USD) individuellement ou deux cent cinquante mille Dollars US (250.000 USD) au total.

7. Tout Endettement Financier hors Trésorerie supérieur à deux cent mille Dollars US (200 000 USD) individuellement ou cinq cent mille Dollars US (500.000 USD) au total.

8. Tout changement des Commissaires aux Comptes de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

9. Toute décision visant à verser des dividendes ou à procéder à des distributions au sein de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

10. Toute approbation des comptes, des états financiers et du rapport annuel de gestion de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

11. Toute approbation et toute modification du budget annuel et du plan d'affaires de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

12. Sauf si cela est autorisé par tout Accord de Co-investissement, la nomination ou le licenciement d'un cadre dirigeant de la Société Cible tel que cela est susceptible d'être décrit de manière plus détaillée dans tout accord relatif à la Société Cible à tout moment, établissant sa mission et ses responsabilités, y compris la négociation et la conclusion de tout contrat de travail avec celui-ci, ainsi que toute proposition, établissant ou modifiant ses systèmes de rémunération, l'octroi, l'attribution ou le régime de stock-options aux salariés ou à la direction.

«Cession Autorisée» désigne: (i) une Cession de Parts Sociales à l'un des Associés ou aux commanditaires de l'un des Associés, (ii) une Cession de Parts Sociales aux autres Associés ou (iii) une Cession de Parts Sociales effectuée afin de se conformer à une décision de justice d'un tribunal compétent.

«Personne» ou «Personnes» désigne tout particulier, toute société (en nom collectif ou en commandite simple), société par actions simplifiée, entreprise, société, fiducie, succession, association, personne désignée ou toute autre entité.

«Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.1.

«Avis d'Acceptation de l'Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.4.

«Avis d'Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.1.

«Délai de Réponse de l'Offre de Prémption» a la signification qui lui est conférée dans l'article 11.4.

«Cession Proposée» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Partie Liée» désigne, au regard de la Société Cible et/ou de ses filiales, l'un de leurs actionnaires directs et indirects, l'un de leurs Affiliés ou tout haut dirigeant passé, présent ou futur, ou tout parent jusqu'au deuxième degré (c'est-à-dire soit un frère ou une soeur ou l'un des descendants directs) ou tout époux/épouse (ou parents) de ce qui précède, ou tout Affilié de ce qui précède.

«Associé Vendeur» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Parts Sociales de l'Associé Vendeur» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Associés» désigne tout associé de la Société à tout moment.

«Parts Sociales» désigne les parts sociales de la Société émises à tout moment, quelle que soit leur classe, dont les droits et restrictions qui y sont rattachés sont stipulés dans les présents Statuts et dans la Loi.

«Décision Structurelle» désigne ce qui suit:

1. La création de toute filiale, de toute entreprise commune ou de tout partenariat avec la Société Cible ou l'une de ses filiales ou la souscription d'actions dans une personne morale.

2. Le dépôt ou l'acceptation de toute demande de liquidation, cessation d'activité ou dissolution de la Société, de la Société Cible ou de l'une de ses filiales.

3. Tout changement, tout ajustement, toute modification ou tout amendement des présents statuts, de l'acte constitutif ou de tout autre document organisationnel ou constitutif de la Société, de la Société Cible ou de l'une de ses filiales, sauf si ces changements sont imposés par une augmentation de capital.

4. Toute conclusion, modification ou résiliation d'une transaction entre la Société Cible et l'une de ses filiales, ou les deux, d'un côté et une Partie Liée de l'autre côté, sauf si cela est expressément autorisé par tout Accord de Co-investissement.

5. Toute modification du capital social de la Société Cible ou de l'une de ses filiales (y compris le nombre, la valeur, la classe et les droits des actions du capital de la Société Cible ou de l'une de ses Filiales, y compris via l'émission, la réduction, le partage, la consolidation, le rachat d'actions ou autrement).

6. Toute modification de la structure fiscale et des politiques comptables de la Société, de la Société Cible ou de l'une de ses filiales. Toute IPO, cotation ou inscription de la Société cible ou de l'une de ses filiales.

7. L'introduction de toute procédure de faillite volontaire ou d'insolvabilité.

«Acheteur de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Date de Réalisation de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.6.

«Offre de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Parts Sociales de Suite» a la signification qui lui est conférée dans l'article 9.1.

«Société Cible» désigne KOZA GIDA DA ITIM SANAY VE T CARET ANON M RKET , une société constituée et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Istanbul sous le numéro 320783 dont le siège social est sis Ayaza a Mah.Kemurburgaz Cad. No.25/3 Sariyer Istanbul.

«Pacte Target» désigne tout pacte d'actionnaires relatif à la Société Cible.

«Cession» désigne la cession de tout droit ou de toute obligation et, au regard de Parts Sociales, inclut, sans limitation, (i) l'ensemble des transferts, ventes ou cessions de la propriété partielle (par ex. jouissance, usufruit ou nue-propriété) ou totale par quelque moyen légal que ce soit, (ii) toute cession gratuite ou onéreuse même si ladite cession est effectuée dans le cadre d'une enchère publique ordonnée par un Tribunal, (iii) toute cession qui résulte de tout apport partiel d'actif, fusion ou scission ou toute transaction similaire, tout prêt, toute réalisation d'un nantissement; (iv) toute cession conformément à une augmentation de capital par le biais d'une capitalisation de réserves ou de bénéfices, toute cession de droits de souscription préférentiels conformément à une augmentation de capital par le biais d'un apport en numéraire ou d'une renonciation individuelle auxdits droits de souscription préférentiels au profit de Personnes Identifiées, (v) toute cession conformément à une réduction du capital social et (vi) toute convention de croupier, les termes «cession» et «cessionnaire» étant interprétés en conséquence.

«Décisions Opérationnelles de Veto» a la signification qui lui est conférée dans l'article 13.4.

2. Dénomination sociale. Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination sociale Iskele Holding S.à r.l. (la «Société») qui sera régie selon les lois du Luxembourg, notamment par la Loi.

3. Siège social.

3.1 Le siège social de la société est sis à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré hors des frontières de la ville par une résolution du Conseil de Gérance. Il peut également être transféré dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Associé Unique ou de l'Assemblée Générale des Associés adoptée selon la méthode requise pour la modification des Statuts.

3.2 Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être créés soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une résolution du Conseil de Gérance.

4. Objet social.

4.1 L'objet de la société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans des sociétés ou des entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra notamment acquérir par voie de souscription, d'achat et d'échange ou de quelque manière que ce soit, des titres, des actions et autres participations, valeurs mobilières, obligations, obligations non garanties, certificats de dépôt et autres titres de créance et, plus généralement, toutes les valeurs mobilières et instruments financiers émis par des entités privées ou publiques quelles qu'elles soient. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou de droits de Propriété Intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2 Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit par voie d'offre publique. Elle pourra émettre, mais uniquement par voie de placement privé, des billets, obligations et obligations non garanties et toute sorte de titre de créance et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, y compris, sans limitation, les produits de tout emprunt et/ou de toute émission de titre de créance ou de participation à ses filiales, affiliés et/ou autres sociétés. La Société pourra également fournir des garanties, nantir, transférer, grever ou, de quelque manière que ce soit, créer et accorder des sûretés à l'égard de tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, en général, à son propre profit et/ou au profit de toute autre société ou personne.

4.3 La Société pourra, en règle générale, employer toutes les techniques et instruments au regard de ses investissements aux fins de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société pourra mener toutes les activités commerciales, financières ou industrielles et effectuer toutes les transactions au regard d'un bien immobilier ou mobilier qui, directement ou indirectement, sont favorables ou pertinentes pour son objet.

5. Durée.

5.1 La Société est créée pour une durée indéterminée.

5.2 Elle ne pourra pas être dissoute du fait du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout événement similaire touchant un ou plusieurs Associés.

II. - Capital - Cessions

6. Capital.

6.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12 500 EUR) constitué de huit mille trois cent trente-trois (8 333) parts sociales ordinaires A d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune (les «Parts Sociales

Ordinaires A») et quatre mille cent soixante-sept (4 167) parts sociales ordinaires B d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires B») toutes souscrites et intégralement libérées.

6.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par voie de résolution de l'Associé Unique ou, le cas échéant, de l'Assemblée Générale des Associés adoptée selon la méthode requise pour la modification des Statuts.

7. Parts sociales.

7.1 Envers la Société, les Parts Sociales de celle-ci sont indivisibles de sorte qu'un seul détenteur est autorisé par part sociale. Les codétenteurs doivent nommer une seule et unique personne afin qu'elle les représente vis-à-vis de la Société.

8. Cession de parts sociales.

8.1 Toute Cession de Parts Sociales sera soumise aux conditions et limitations stipulées dans les présentes.

8.2 Toute Cession de Parts Sociales (autre qu'une Cession Autorisée) est interdite, sauf mention contraire dans les présents Statuts.

8.3 Toute Cession de Parts Sociales (y compris une Cession Autorisée) par un Associé fera l'objet d'une notification écrite de ladite proposition de Cession qui sera adressée à tous les autres Associés, envoyée au moins trente (30) Jours Ouvrés avant la Cession proposée. Elle contiendra (i) l'identité du cessionnaire potentiel et la personne qui le contrôle, (ii) une indication du nombre de Parts Sociales qui seront acquises par le cessionnaire potentiel, (iii) le prix proposé pour ces Parts Sociales (ou, dans le cas d'un paiement en nature, la valeur des actifs cédés en contrepartie et la méthode de valorisation).

8.4 Sauf disposition contraire dans les présentes, toute Cession de Parts Sociales (y compris une Cession Autorisée) à un non-Associé est soumise à l'approbation préalable des Associés de la Société représentant au moins les trois quarts ($\frac{3}{4}$) du capital social de la Société conformément aux termes de l'article 189 de la Loi.

8.5 Toute Cession de Parts Sociales (y compris une Cession Autorisée) (i) est conditionnée par le respect de toute obligation supplémentaire susceptible de s'appliquer aux termes de tout Accord de Co-investissement (le cas échéant), (ii) devra être notifiée à la Société aux fins notamment de l'article 1690 du Code civil du Luxembourg et (iii) devra être consignée dans le registre des Associés de la Société.

8.6 À tous les autres égards, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

8.7 Un Registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et pourra être examiné par chaque Associé qui en fait la demande.

8.8 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

9. Droit de suite.

9.1 Sauf dans le cas d'une Cession Autorisée, si un Associé a l'intention de Céder (l'«Associé Vendeur») des Parts Sociales (les «Parts Sociales de l'Associé Vendeur») à une ou plusieurs tiers (chacun étant un «Acheteur de Suite») (la «Cession Proposée»), l'Associé Vendeur ne sera pas autorisé à Céder lesdites Parts Sociales et aucune d'elles ne pourra être achetée ou Cédée sauf si l'Associé Vendeur a offert (l'«Offre de Suite») aux autres Associés la possibilité de vendre le pourcentage desdites Parts Sociales, de telle sorte que les autres Associés sont autorisés à Céder un nombre de Parts Sociales égal au produit de (i) le nombre de Parts Sociales que l'Associé Vendeur propose de Céder à l'Acheteur de Suite et (ii) une fraction, dont le dénominateur est le nombre de Parts Sociales détenues par ledit autre Associé divisé par le nombre total de Parts Sociales émises par la Société (les «Parts Sociales de Suite») selon des conditions identiques à celles offertes à l'Associé Vendeur, sachant que le nombre de Parts Sociales de Suite sera arrondi au nombre entier inférieur.

9.2 Une Offre de Suite devra être faite par écrit en spécifiant:

9.2.1 l'identité de chaque Acheteur de Suite;

9.2.2 le nombre de Parts Sociales de l'Associé Vendeur et le nombre de Parts Sociales de Suite;

9.2.3 le montant et la nature de la contrepartie et la proportion de numéraire et/ou de titres que l'Acheteur de Suite propose de verser pour chacune de ces Parts Sociales;

9.2.4 la Cession proposée, ainsi que son lieu, sa date et son heure;

9.2.5 un délai (qui ne sera pas inférieur à quinze (15) Jours Ouvrés) au terme duquel l'offre, si elle n'est pas acceptée, sera considérée comme déclinée («Durée de l'Offre»); et

9.2.6 dans la mesure où cela n'est pas stipulé dans les documents justificatifs, toutes les autres conditions de vente aux termes desquelles l'Acheteur de Suite propose d'acheter les Parts Sociales de l'Associé Vendeur et les Parts Sociales de Suite, et devra être accompagnée du contrat de cession de parts sociales devant être signé par les autres Associés s'ils acceptent l'Offre de Suite.

9.3 Le montant de la contrepartie et la proportion de numéraire et/ou de titres que l'Acheteur de Suite proposera et propose de verser pour chaque Part Sociale de Suite seront identiques à ce qui est proposé et sera versé au regard des Parts Sociales de chaque Associé Vendeur cédées à l'Acheteur dans le cadre de la Cession Proposée.

9.4 Les Parts Sociales de Suite seront acquises selon des conditions générales identiques, mais pas plus favorables, (y compris des déclarations, garanties, engagements, promesses, indemnités et obligations identiques, mais pas plus favora-

bles, au regard de la contribution à toute rétention (le cas échéant)) à celles auxquelles l'Associé Vendeur vend ses Parts Sociales.

9.5 En cas de Cession Proposée, si l'autre Associé accepte l'Offre de Suite pendant la Durée de l'Offre, le nombre de Parts Sociales de l'Associé Vendeur qui pourront être cédées par celui-ci, devra, si cela est nécessaire à la réalisation de la Cession Proposée, être minoré d'un chiffre égal au nombre de Parts Sociales de Suite tel que calculé conformément à l'article 9.1 de telle sorte que l'Associé Vendeur et l'autre Associé vendent un nombre de Parts Sociales proportionnel à leur participation au sein de la Société.

9.6 La réalisation de la vente et de l'achat de toute Part Sociale (la «Date de Réalisation de Suite») au regard de laquelle l'Offre de Suite a été acceptée sera conditionnée par et interviendra à la même date, à la même heure et dans le même lieu que la réalisation de la Cession Proposée.

9.7 Avant la Date de Réalisation de Suite, les Associés, le cas échéant, l'autre Associé vendant les Parts Sociales de Suite devront fournir à la Société:

9.7.1 un contrat de cession de parts sociales dûment signé au regard des Parts Sociales de Suite; et

9.7.2 tous les autres documents dont l'Associé Vendeur ou l'Acheteur de Suite impose la signature à l'autre Associé vendant les Parts Sociales de Suite.

10. Droit de sortie forcée.

10.1 Si le détenteur des Parts Sociales A (l'«Associé imposant la Sortie Forcée») souhaite céder l'ensemble des Parts Sociales enregistrées à son nom à un acheteur tiers de bonne foi (l'«Acheteur de Sortie Forcée»), (i) à tout moment avant le cinquième anniversaire de la Date de Réalisation, pour une contrepartie au moins égale à deux fois l'Investissement Initial ou (ii) le ou après le cinquième anniversaire, pour toute contrepartie, le détenteur des Parts Sociales A sera en droit, par un avis écrit (l'«Avis de Sortie Forcée») transmis au détenteur des Parts Sociales B (l'«Associé soumis à la Sortie Forcée»), d'imposer à l'Associé soumis à la Sortie Forcée de céder ses Parts Sociales (les «Parts Sociales de Sortie Forcée») libres de tout gage, charge et nantissement conjointement à tous les droits qui y sont rattachés et avec toutes les garanties en matière de titre de propriété, à l'Acheteur de Sortie Forcée (selon ce qu'il pourra décider) conformément aux dispositions de l'article 10.

10.2 Un Avis de Sortie Forcée devra être transmis par l'Associé imposant la Sortie Forcée à l'Associé soumis à la Sortie Forcée au moins vingt (20) Jours Ouvrés avant la réalisation de la Cession de ses Parts Sociales à l'Acheteur de Sortie Forcée (ou au(x) cessionnaire(s) à qui les Parts Sociales de Sortie Forcée doivent être transférées selon les instructions de l'Acheteur de Sortie Forcée) et devra spécifier:

10.2.1 que l'Associé soumis à la Sortie Forcée est dans l'obligation de céder l'intégralité de ses Parts Sociales conformément au présent article 10;

10.2.2 l'identité de l'Acheteur de Sortie Forcée (et, si cela est pertinent, le(s) Cessionnaire(s) à qui l'Acheteur de Sortie Forcée impose que les Parts Sociales de Sortie Forcées soient cédées);

10.2.3 le montant (le cas échéant) et la forme de la contrepartie contre laquelle les Parts Sociales de Sortie Forcée seront cédées;

10.2.4 la Cession proposée, ainsi que son lieu, sa date et son heure;

10.2.5 dans la mesure où cela n'est pas stipulé dans les documents justificatifs, les autres conditions de vente aux termes desquelles l'Associé soumis à la Sortie Forcée doit se conformer, et 10.2.6 sera accompagné contrat de cession de parts sociales devant être signé par l'Associé soumis à la Sortie Forcée afin de donner effet à la cession en question.

10.3 Un Avis de Sortie Forcée pourra être révoqué par l'Associé imposant la Sortie Forcée à tout moment avant la réalisation de la vente et de l'achat des Parts Sociales de Sortie Forcée dans un avis transmis à l'Associé soumis à la Sortie Forcée.

10.4 Les Parts Sociales de Sortie Forcée seront acquises selon des conditions générales identiques, mais pas plus favorables, (y compris des déclarations, garanties, engagements, promesses, indemnités et obligations identiques, mais pas plus favorables, au regard de la contribution à toute rétention (le cas échéant)) à celles auxquelles le détenteur des Parts Sociales A vend ses Parts Sociales, ce qui exclut les conditions qui ne seraient pas directement liées à la vente des Parts Sociales de l'Associé imposant la Sortie Forcée.

10.5 La réalisation de la vente et de l'achat des Parts Sociales de Sortie Forcée («Date de Réalisation de la Sortie Forcée») sera conditionnée par et interviendra à la même date, à la même heure et dans le même lieu que la vente des Parts Sociales de l'Associé imposant la Sortie Forcée à l'Acheteur de Sortie Forcée (ou au(x) cessionnaire(s) à qui les Parts Sociales de Sortie Forcée doivent être transférées selon les instructions de l'Acheteur de Sortie Forcée) à moins que l'Associé soumis à la Sortie Forcée et l'Associé imposant la Sortie Forcée n'en conviennent autrement, auquel cas la réalisation de la vente et de l'achat des Parts Sociales de Sortie Forcée interviendra dans un délai qui ne pourra pas dépasser vingt (20) Jours Ouvrés.

10.6 Avant la Date de Réalisation de la Sortie Forcée, l'Associé soumis à la Sortie Forcée devra fournir à la Société (i) un contrat de cession de parts sociales dûment signé à l'égard des Parts Sociales de Sortie Forcée (sous une forme convenue par le détenteur des Parts Sociales A) et (ii) tous les autres documents connexes dont l'Associé imposant la Sortie Forcée ou l'Acheteur de Sortie Forcée impose la signature à l'Associé de Sortie Forcée.

11. Droit de préemption.

11.1 Si la Société ou l'un des Associés propose d'émettre, offrir ou allouer des Parts Sociales ou d'accorder des options donnant le droit de souscrire, ou d'acquérir, des Parts Sociales (les "Options"), ces Parts Sociales ou Options ne peuvent pas être émises, offertes, allouées ou accordées à une Personne à moins que la Société ne les ait d'abord offertes aux Associés, aux mêmes conditions et au même prix que les Parts Sociales ou Options qui sont offertes à d'autres Personnes, au pro-rata de leur détention de Parts Sociales (aussi proche que possible, sans impliquer de fractions) ("Offre de Préemption"), en adressant un avis aux Associés et à la Société (l' "Avis d'Offre de Préemption").

11.2 L'Avis d'Offre de Préemption doit être fait par écrit, et fournir des détails sur le nombre et au prix de souscription des Parts Sociales ou Options.

11.3 Chaque Associé doit aviser par écrit l'autre Associé et la Société de son intention de souscrire ou d'acquérir les Parts Sociales ou les Options aux termes de l'Offre de Préemption dans les vingt (20) Jours Ouvrés à compter de la date de l'Avis d'Offre de Préemption.

11.4 Chaque Associé dispose d'un délai de vingt (20) Jours Ouvrés suivant la date de l'Avis d'Offre de Préemption (le «Délai de Réponse de l'Offre de Préemption») pour accepter l'Offre de Préemption, en donnant un avis à la Société et à l'autre Associé (l' «Avis d'Acceptation de l'Offre de Préemption»).

11.5 L'Avis d'Acceptation de l'Offre de Préemption doit être faite par écrit et fournir des détails sur le nombre de Parts Sociales ou d'Options que l'Associé est prêt à souscrire ou à acquérir.

11.6 Si un Associé n'adresse pas un Avis d'Acceptation de l'Offre de Préemption dans le Délai de Réponse de l'Offre de Préemption, il perdra le bénéfice de son droit de préemption prévu par l'article 12.1.

11.7 Toute contribution au capital de la Société (y compris, mais sans s'y limiter, les contributions au capital de la Société, sans émission d'actions nouvelles (compte 115 du plan comptable normalisé (apport en capitaux propres non rémunéré par des titres) doit, à moins que les Associés n'en conviennent autre, être faite par les Associés au pro-rata de leur participation dans la Société.

III. - Direction - Représentation

12. Conseil de gérance.

12.1 La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé d'au moins cinq (5) Gérants qui n'ont pas besoin d'être des Associés:

12.1.1 le détenteur des Parts Sociales de Classe A sera autorisé, en vue de sa nomination par l'assemblée générale des Associés, à désigner un (1) Gérant qui sera appelé le «Gérant de Classe A»;

12.1.2 le détenteur des Parts Sociales de Classe B sera autorisé, en vue de sa nomination par l'assemblée générale des Associés, à désigner un (1) Gérant qui sera appelé le «Gérant de Classe B»; et

12.1.3 au moins trois (3) gérants seront désignés par l'assemblée générale des Associés qui seront appelés des «Gérants de Classe C».

Les Gérants seront nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associés qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats. Les Gérants peuvent être réélus.

12.2 Les Gérants peuvent être révoqués ad nutum par une résolution de l'assemblée générale des Associés.

13. Pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence du Conseil de Gérance, qui aura tout pouvoir pour effectuer et approuver tous les actes et activités conformes à l'objet social de la Société.

13.2 La Société ne pourra ni prendre, ni donner effet à, ni procéder à des Décisions Opérationnelles au regard de la Société, la Société Cible ou toutes sociétés du Groupe (i) avant l'expiration d'une période de consultation de dix (10) Jours Ouvrés entre les Associés à compter de la date à laquelle ladite Décision Opérationnelle est notifiée par écrit par tout gérant de la Société aux Associés (la «Période de Consultation») et (ii) avec la remise par le détenteur des Parts Sociales A d'un avis d'acceptation à la Société et aux autres Associés par écrit (l'«Avis d'Acceptation») aux termes duquel ledit Détenteur des Parts Sociales A consent expressément à l'adoption et/ou la mise en pratique de la Décision Opérationnelle ou des Décisions Opérationnelles concernée(s).

13.3 Sous réserve de l'article 12.4 ci-dessous, à l'expiration de la Période de Consultation et après remise d'un Avis d'Acceptation par le Détenteur des Parts Sociales A, les Décisions Opérationnelles (autres que les Décisions Opérationnelles de Veto) seront considérées comme adoptées par les Associés et seront mises en oeuvre par la Société et/ou la Société Cible, le cas échéant.

13.4 Nonobstant toute disposition contraire, la Société et les membres du Conseil de Gérance ne pourront ni prendre, ni donner effet à, ni procéder à tout acte suivant au regard de la Société, la Société Cible ou toutes sociétés du Groupe (collectivement les «Décisions Opérationnelles de Veto») sans le consentement écrit préalable de l'ensemble des Associés:

13.4.1 les ventes, locations et autres cessions d'actifs via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que toute vente, location ou autre cession effectuée dans les limites du budget annuel et du plan d'affaires quinquennal

approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale dépasserait cinq cent mille Dollars US (500.000 USD);

13.4.2 les acquisitions d'actifs ou autres investissements via une transaction unique ou une série de transactions (autrement que les dépenses en capital effectuées dans les limites du budget annuel et du plan d'affaires quinquennal approuvés ou dans le cadre normal de l'activité) dont la somme totale dépasserait cinq cent mille Dollars US (500.000 USD);

13.4.3 l'octroi de garanties ou autres cautions à des tiers, sauf des garanties ou autres cautions accordées en relation avec un financement qui pourrait être nécessaire aux Associés afin de financer l'Acquisition; sauf au regard des réclamations liées à des créances publiques, et toute autre caution/garantie existante qui ont été divulguées et ont trait à des événements survenus avant la Date de Réalisation;

13.4.4 intenter ou transiger toute procédure de contentieux ou d'arbitrage d'un montant individuel supérieur à cinq cent mille Dollars US (500.000 USD) ou dont les montants totaux sont supérieurs à cinq cent mille Dollars US (500 000 USD);

13.4.5 contracter tout Endettement Financier de Trésorerie supérieur à cinquante pour cent (50 %) de l'EBITDA des années précédentes; et

13.4.6 contracter tout Endettement Financier hors Trésorerie supérieur à dix pour cent (10 %) du chiffre d'affaires des années précédentes de la Société Cible; et

13.4.7 tout changement des Commissaires aux Comptes de la Société Cible ou de l'une de ses filiales dans la mesure où le cabinet comptable désigné par la suite n'est pas Deloitte, PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young ou KPMG.

13.5 Dans la mesure autorisée par la loi, la Société ne pourra ni prendre, ni donner effet à, ni procéder à l'une des Décisions Structurelles si les Associés n'ont pas transmis à la Société, par écrit, un avis d'acceptation aux termes duquel les Associés consentent expressément et unanimement à l'adoption et/ou à la mise en oeuvre de la Décision Structurelle ou des Décisions Structurelles concernée(s).

14. Procédure.

14.1 Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation de tout membre du Conseil de Gérance, au lieu indiqué dans la convocation qui devra être le siège social de la Société, à moins qu'un autre lieu n'ait été décidé autrement par les Gérants.

14.2 Une convocation de toute réunion du Conseil de Gérance sera remise à l'ensemble des Gérants au moins quarante-huit (48) heures avant la date de sa tenue, sauf en cas d'urgence dont la nature sera précisée dans la convocation. Chaque convocation des réunions du Conseil de Gérance inclura un ordre du jour raisonnablement détaillé et sera accompagnée des documents pertinents. La convocation peut être envoyée par courrier, télégramme, télex, fax ou courrier électronique

14.3 Aucune convocation ne sera nécessaire si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors d'une réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir pleinement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il pourra être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du Conseil de Gérance de la Société donné par écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.

14.4 Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

14.5 Le Conseil de Gérance pourra valablement délibérer et agir uniquement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée, dont au moins un (1) Gérant de Classe A, un (1) Gérant de Classe B et un (1) Gérant de Classe C. Si ce quorum n'est pas atteint lors de cette réunion du Conseil de Gérance, celle-ci sera ajournée à une date ultérieure et le quorum de cette réunion ajournée sera considéré comme atteint si au moins un (1) Gérant de Classe A y est présent ou représenté.

14.6 Sous réserve de questions nécessitant un consentement au regard desquelles le Conseil de Gérance devra demander le consentement écrit préalable des Associés tel que mentionné dans l'article 12 et conformément à celui-ci, toute décision du Conseil de Gérance sera dûment adoptée à la majorité simple des voix exprimées, ce qui inclut un (1) vote positif d'un Gérant de Classe A.

14.7 Les résolutions du Conseil de Gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux signés par un président de la réunion nommé parmi les Gérants ou par les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des copies de ces procès-verbaux seront transmises à tous les Gérants et seront conservées au siège social de la Société à Luxembourg. Ces procès-verbaux devront inclure toutes les discussions substantielles du Conseil de Gérance.

14.8 Tout Gérant pourra participer à une réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à tous les participants de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par l'un de ces moyens sera considérée comme équivalant à une participation en personne à la réunion.

14.9 Les résolutions écrites signées par tous les Gérants seront considérées comme valables et contraignantes comme si la réunion du Conseil de Gérance avait été dûment convoquée et tenue. Les signatures des Gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et être justifiées par une lettre, un fax, un télégramme ou tout autre moyen de communication électronique.

15. Représentation.

15.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers:

15.1.1 par la signature conjointe de tout Gérant de Classe A et de tout Gérant de Classe C;

15.1.2 par la signature conjointe de tout Gérant de Classe B et de tout Gérant de Classe C; ou

15.1.3 par la signature individuelle ou les signatures conjointes de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été conféré en bonne et due forme.

16. Responsabilité des gérants. Du fait de leur mandat, les Gérants ne contractent aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les présents Statuts et les dispositions de la Loi ainsi que conformément à tout contrat susceptible d'avoir été conclu par les Associés à tout moment.

IV. - Assemblée générale des associés

17. Pouvoirs et droits de vote.

17.1 En cas d'Associé unique, celui-ci exercera tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés par la Loi.

17.2 Chaque Associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

17.3 Chaque Associé pourra nommer n'importe quelle personne ou entité en tant que mandataire aux termes d'un pouvoir écrit, donné soit par lettre, fax, télégramme, courrier électronique ou tout autre moyen de communication électronique afin de se faire représenter aux assemblées générales des Associés.

18. Forme - Quorum - Majorité.

18.1 Si le nombre d'Associés n'excède pas vingt-cinq, leurs décisions pourront être prises par des résolutions écrites dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les Associés exprimeront leur vote en signant la résolution écrite. Les signatures des Associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et être justifiées par une lettre, un fax, un télégramme ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les décisions collectives ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social.

18.3 Toutefois, les résolutions visant à modifier les Statuts ou à dissoudre ou liquider la Société ne pourront être prises qu'à la majorité des voix des Associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

19. Exercice social.

19.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

19.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société seront arrêtés et le Conseil de Gérance dressera un inventaire comprenant l'indication des valeurs des actifs et des passifs de la Société.

19.3 Chaque Associé pourra examiner l'inventaire susmentionné et le bilan au siège social de la Société et sera en droit de recevoir, sur demande écrite raisonnable faite à la Société, des copies de ces documents.

20. Affectation des bénéfices.

20.1 Les bénéfices bruts de la Société figurant dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constitueront le bénéfice net. Il sera prélevé, sur les bénéfices nets de la Société, un montant de cinq pour cent (5 %) qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

20.2 L'assemblée générale des Associés a un pouvoir discrétionnaire au regard de l'utilisation de ce surplus. Elle pourra notamment affecter ce bénéfice au versement d'un dividende ou à la réserve ou pourra le reporter.

20.3. Des dividendes intermédiaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

20.2.1 un état des comptes, un inventaire ou un compte rendu est élaboré par le Conseil de Gérance;

20.2.2 cet état des comptes, cet inventaire ou ce compte rendu montre que des fonds suffisants sont disponibles en vue d'une distribution; sachant que le montant pouvant ainsi être distribué ne pourra pas être supérieur aux bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice, majorés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais minorés des pertes reportées et des sommes qui seront affectées à la réserve légale;

20.2.3 la décision relative au versement de dividendes intermédiaires reviendra au Conseil de Gérance; et

20.2.4 une garantie a été obtenue quant au fait que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. - Dissolution - Liquidation

21. Dissolution - Liquidation.

21.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être des Associés, nommés par résolution de l'Assemblée Générale des Associés qui fixera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution des Associés ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

21.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société sera versé à l'Associé unique, ou s'il existe plusieurs Associés, aux Associés selon les conventions établies à tout moment par ceux-ci.

VII. - Dispositions générales

22. Dispositions générales.

22.1 Les avis, communications, résolutions écrites des Gérants et les résolutions écrites des Associés sont faits et prouvés par écrit, télégramme, fax, courrier électronique ou tout autre moyen de communication électronique et il peut y être renoncé selon les mêmes conditions.

22.2 Les pouvoirs sont également octroyés selon les conditions susmentionnées. Les pouvoirs relatifs à des réunions du Conseil de Gérance peuvent également être octroyés par un Gérant conformément à toutes les conditions qui seront acceptées par le Conseil de Gérance.

22.3 Les signatures peuvent être apposées à la main ou sous forme électronique, dans la mesure où elles remplissent toutes les exigences légales nécessaires pour être considérées comme des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions écrites des Gérants, les résolutions adoptées par le Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence et les résolutions écrites des Associés, le cas échéant, sont apposées sur un original ou plusieurs exemplaires du même document et tous ensemble, constitueront un seul et même document.

22.4 Toutes les questions qui ne sont pas explicitement régies par les Statuts seront déterminées conformément à la Loi et, sous réserve de toute disposition de la Loi à laquelle il ne peut être renoncé, tout contrat conclu par les Associés à tout moment.

Quatrième résolution

Les Associés décident de nommer tout gérant de la Société actuel ou futur, quelle que soit sa classe, ainsi que tout employé de Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., chacun agissant individuellement et avec les pleins pouvoirs de substitution, afin de mettre à jour le registre des associés de la Société et ainsi de tenir compte des modifications susmentionnées.

Cinquième résolution

Les Associés décident de prendre acte de la démission d'Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., dont le siège social est sis 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.336 de la fonction de gérant de la Société à compter du 20 mars 2015.

Les Associés décident de nommer:

- Burak Dalgin, né le 5 août 1978 à Bursa, Turquie, directeur général d'un fonds d'investissement privé, ayant son adresse professionnelle à Apa Giz Plaza 12th Floor Levent, Istanbul, Turquie, en tant que Gérant de Classe A pour une durée indéterminée;
- Louis Negre, né le 26 août 1949 à Paris, France, professionnel du financement des entreprises, ayant son adresse professionnelle au 53 rue François 1^{er}, 75008 Paris, France, en tant que Gérant de Classe B pour une durée indéterminée;
- Carsten Michael Söns, né le 16 novembre 1975 à Düsseldorf, Allemagne, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, en tant que Gérant de Classe C pour une durée indéterminée;
- Michael Joseph Verhulst, né le 25 août 1969 à Almelo, Pays-Bas, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, en tant que Gérant de Classe C pour une durée indéterminée; et
- Richardus Eduardus Johannes Brekelmans, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, en tant que Gérant de Classe C pour une durée indéterminée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare par la présente que sur demande des parties comparantes par-devant lui, le présent acte est rédigé en anglais et est suivi d'une version française et qu'en cas de différence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi, le présent acte a été rédigé à Echternach, le jour mentionné au début du présent document.

Ce document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, lequel mandataire a signé le présent acte original ensemble avec au notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 13 mars 2015. Relation: GAC/2015/2364. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 mars 2015.

Référence de publication: 2015047812/1195.

(150054356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2015.

Howald Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 21.791.

L'an deux mille quinze, le douze février,

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «HOWALD SERVICES S.A.», ayant son siège social à L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 27791, constituée sous forme d'une société en nom collectif suivant acte sous seing privé en date du 29 juin 1984, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 230 page 11012 de 1984 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 29 mars 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 1398 du 20 juillet 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Flora GIBERT, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Cheryl GESCHWIND, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Valérie WEBER, comptable, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions;
2. Conversion des actions au porteur en actions nominatives
3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.
4. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la désignation de valeur nominale des actions.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de transformer toutes les actions au porteur en actions nominatives.

Tous pouvoirs sont conférés aux membres du Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'annulation des titres au porteur en circulation et à leur conversion en certificats nominatifs, ainsi qu'à l'effet de modifier le registre d'actionnaires.

Troisième résolution:

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit Euros et six Cents (EUR 74.368,06), représenté par trois cents (300) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire peut prendre connaissance.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, C. GESCHWIND, V. WEBER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 13 février 2015. 1LAC/2015/4637. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 4 mars 2015.

Référence de publication: 2015042963/66.

(150048963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Howald Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 21.791.

L'an deux mille quinze, le six mars,

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

ONT COMPARU:

- 1) Madame Flora GIBERT, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg,
- 2) Madame Cheryl GESCHWIND, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg,
- 3) Madame Valérie WEBER, comptable résidant professionnellement à Luxembourg.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «HOWALD SERVICES S.A.», ayant son siège social à L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 27791, constituée sous forme d'une société en nom collectif suivant acte sous seing privé en date du 29 juin 1984, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 230 page 11012 de 1984 (la «Société») qui s'est réunie devant le notaire soussigné en date du 12 février 2015 à laquelle ils ont agi en tant que membres du bureau et mandataire des actionnaires représentés, l'assemblée générale a notamment décidé de procéder à la modification de l'article 5 des statuts de la Société.

Or il s'avère que le texte du nouvel article 5 des statuts comprend une erreur matérielle quant au montant du capital que les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, déclarent rectifier comme suit:

Conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale ayant décidé d'insérer de modifier l'article 5 des statuts, l'article 5 des statuts doit se lire comme suit:

« **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à soixante-quinze mille Euros (EUR 75.000,-), représenté par trois cents (300) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire peut prendre connaissance.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.».

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: F. GIBERT, C. GESCHWIND, V. WEBER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 10 mars 2015 1LAC/2015/7379. Reçu douze euros € 12,-

Le Releveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Référence de publication: 2015042964/39.

(150048963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

Carelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 183.011.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que, l'Associé Unique de la société CARELLE S.à r.l, à savoir Orangefield (Luxembourg) S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, a cédé en date du 23 février 2015 la totalité des 100 (cent) parts sociales qu'elle détenait dans la société à El AV Feeder I, LP, une société en commandite par actions établie à CANADA ayant son siège social 100 King Street West, 1 First Canadian Place, Suite 6200, Toronto, M5X 1B8, Ontario, Canada.

Luxembourg, le 24 février 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015032242/16.

(150036647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2015.

Acres 1010, Société Anonyme.

Siège social: L-300000 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 117.497.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 24 février 2015.

Référence de publication: 2015032943/10.

(150036693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2015.

Alva Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 83, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 164.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015032952/10.

(150036893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2015.

Amistà S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 3, Montée de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 87.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2015032953/10.

(150037271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2015.

Antonio Fusco International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 56.955.

—
Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 30 Janvier 2015

«Le Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de dépositaire des actions au porteur de la société Antonio Fusco International S.A la Fiduciaire Benoy Kartheiser Management Sàrl ayant son siège social au 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, R.C.S. B 33849 inscrite à l'ordre des expert-comptables de Luxembourg».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015032954/12.

(150037276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2015.

Nordic Pizza, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 178.774.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 février 2015.

Référence de publication: 2015033278/10.

(150037351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2015.

« NPM Luxembourg », Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 189.435.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie à Luxembourg, le 20 février 2015 à 15:00 heures

Première résolution

Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes:

COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A., R.C.S. Luxembourg B 131410 ayant pour adresse professionnelle 44, rue Pasteur à L-4276 Esch-Sur-Alzette.

Deuxième résolution

Nomination en remplacement du Commissaire aux Comptes FIDUCIARY TUCCI & PARTNERS S.A., R.C.S. Luxembourg B 177770, 10A rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg. Le mandat du nouveau Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de l'an 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2015.

Un mandataire

Référence de publication: 2015033279/20.

(150036849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2015.

MS GESTION Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Docteur Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 45.486.

—
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015033256/10.

(150036927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2015.